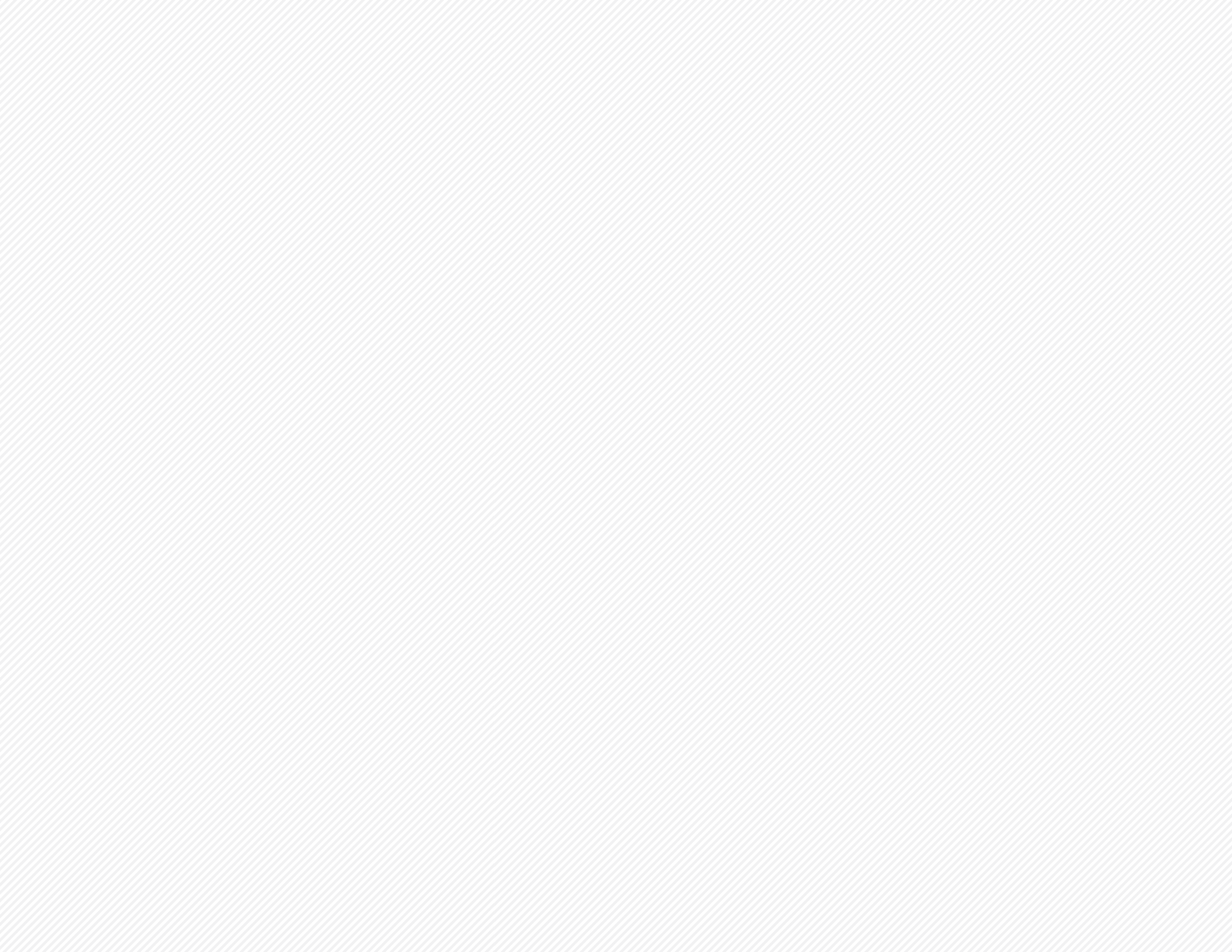


RAPPORT D'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE



VISER
PLUS HAUT





AVERTISSEMENT

[reportez-vous au rapport d'exploitation minière responsable complet de B2Gold 2018 ; les références de numérotation des pages s'appliquent au rapport complet]

Ce rapport n'a pas été soumis à une vérification externe.

Les résultats de production et les indications de B2Gold Corp. (la Société) présentés dans ce rapport correspondent à la production totale des mines que la Société exploite à 100 %. Reportez-vous au Formulaire d'information annuel du 19 mars 2019 pour obtenir la description de notre participation financière dans les mines exploitées par B2Gold.

Le Rapport d'exploitation minière responsable 2018 a été finalisé le 15 mai 2019 et contient des « informations à caractère prospectif » et des « déclarations à caractère prospectif » (appelées collectivement « déclarations à caractère prospectif ») dans le sens applicable à la législation sur les valeurs mobilières, notamment des projections ; perspectives ; indications ; prévisions ; estimations ; et autres déclarations liées à des événements financiers ou opérationnels à venir ou estimés concernant les performances, la production et la vente d'or, les recettes et flux de trésorerie, les coûts d'investissement et d'exploitation, y compris les décaissements d'exploitation projetés et les coûts de maintien tout compris, et les budgets ; des déclarations concernant la durée d'exploitation future ou estimée des mines, des hypothèses sur le prix des métaux, la teneur et la source des minerais, et le traitement du minerai ; des déclarations concernant les prospections anticipées, le forage, le développement, la construction, l'obtention de permis et d'autres activités et réalisations de B2Gold ; et y compris, sans limitations : pour l'année 2019, la production d'or projetée de la Société de 935 000 à 975 000 onces et des flux de trésorerie projetés d'environ 370 millions ou 410 millions de dollars en 2019 (en prenant pour hypothèse un prix de l'or à 1 250 \$ ou 1 300 \$ par once, respectivement) ; l'attente que, alors que la mine de Fékola

est en production, les avantages actuels liés à la production, aux recettes et flux de trésorerie se perpétueront pour de nombreuses années ; la Société maintiendra sa structure peu coûteuse, en se concentrant sur la croissance de la production, des recettes et des flux de trésorerie, et s'efforcera de conserver sa robuste position financière tout en réduisant les niveaux d'endettement ; des déclarations liées aux transferts de population en cours, y compris la relocalisation du village de Fadougou et le calendrier associé ; à Otjikoto, les émissions estimées des groupes électrogènes à fioul lourd, l'opération projetée, les retombées et la réduction de la consommation de fioul et de GES résultant de la mise en service de la centrale solaire, et la possibilité d'échanger des crédits de carbone et d'exporter de l'électricité sur le réseau électrique national en échange de recettes ; des déclarations concernant la chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement local, y compris l'inclusion du Code de conduite des fournisseurs dans toute la documentation d'achat et contractuelle avec les principaux fournisseurs ; l'installation d'un système à El Limon assurant une fourniture permanente avec toutes les lois et réglementations environnementales et l'obtention de permis ; l'attente que les conventions collectives resteront en vigueur jusqu'à 2020 ; les objectifs et projections décrits dans les éléments « Prospective » de la section « Aperçu rapide » du rapport commençant à la page 14 et d'autres déclarations concernant nos installations, programmes et réalisations futures anticipées concernant les audits, le développement durable (y compris les Objectifs de développement durable des Nations Unies), le changement climatique, l'environnement (y compris des raffinements potentiels apportés au système de classification de la Société concernant les incidents environnementaux), l'écosystème, les stratégies et mesures liées à la conservation et à la biodiversité, la remise en état, la planification de la réhabilitation et de la fermeture des mines, l'eau et la gestion de l'eau, la gestion des déchets et des résidus (y compris la mise en place d'un examen par des tiers, le premier examen ayant lieu à Masbate), les droits de l'homme, la pluralité des genres, la santé et la sécurité des personnes et du personnel (y compris des mécanismes de gestion des plaintes, l'élaboration de plans d'implication des employés et de mesures visant à réduire les incidents dans les zones à hauts risques de blessures et de maladies), des systèmes de gestion de l'embauche, de la formation et des performances, le développement social et des communautés, les politiques prévues, les mesures prévues pour limiter les risques liés à la sécurité à chacune des mines de la société, dans les mines artisanales et petites exploitations minières, les pratiques et systèmes d'établissement de rapports et systèmes et pratiques internes. Toutes les déclarations de cette présentation concernant des événements ou des développements attendus à l'avenir sont des déclarations à caractère

prospectif. Les déclarations à caractère prospectif sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par des mots comme « attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « cibler », « potentiel », « planifier », « budgétiser », « estimer », « tenter » ou « croire » et des expressions similaires ou leurs connotations négatives, ou par des événements ou conditions qui se « produiront », se « produiraient », « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » se produire.

Les déclarations à caractère prospectif comportent nécessairement des hypothèses, des risques et des incertitudes, dont certains sont indépendants de la volonté de B2Gold, y compris les risques associés ou liés à : la volatilité du prix des métaux et des actions ordinaires de B2Gold ; les modifications apportées au droit fiscal ; les dangers inhérents à la prospection, au développement et aux activités minières ; l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources ; la non réalisation des estimations de production, de coût et autres ; une production, des plans de développement et des coûts réels qui diffèrent considérablement des estimations sur lesquelles s'appuient les études de faisabilité de B2Gold ; la capacité d'obtenir et de conserver les permis, consentements et autorisations nécessaires aux activités minières ; l'instabilité actuelle du Nicaragua et les ramifications associées ; les réglementations ou dangers environnementaux et la conformité aux réglementations complexes associées aux activités minières ; le changement climatique et les réglementations liées au changement climatique ; la capacité de remplacement des réserves minérales et d'identification des possibilités d'acquisition ; le passif inconnu des sociétés acquises par B2Gold ; la capacité d'intégrer avec succès les nouvelles acquisitions ; la fluctuation des taux de change ; la disponibilité du financement ; les activités liées au financement et à la dette, y compris les restrictions potentielles imposées aux opérations de B2Gold en conséquence de ces activités et la capacité de générer suffisamment de trésorerie ; les opérations se déroulant dans des pays étrangers et en développement et la conformité avec les lois étrangères, y compris celles qui sont associées à des opérations au Mali, en Namibie, aux Philippines, au Nicaragua et au Burkina Faso et y compris les risques liés aux changements de lois étrangères et les politiques changeantes liées aux exigences concernant les exploitations minières et la participation nationale ou la nationalisation des ressources de manière générale ; les opérations distantes et la disponibilité d'une infrastructure adéquate ; la fluctuation des prix et la disponibilité de sources d'énergie et d'autres intrants nécessaires aux opérations minières ; le manque ou l'augmentation du prix des équipements, des fournitures et de la main-d'œuvre nécessaires ; les risques liés à la réglementation, à la situation politique et au

pays, y compris l'instabilité locale ou des actes de terrorisme et leurs effets ; la dépendance vis-à-vis des partenaires tiers, de sous-traitance et de contreparties ; l'absence d'une autorité décisionnaire unique concernant Filminera Resources Corporation, qui est propriétaire du projet de Masbate ; les difficultés liées à l'obtention de titres fonciers et de droits de superficie ; la dépendance vis-à-vis de personnel clé et la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié ; le risque lié à une perte ne pouvant pas être couverte par une assurance ou non assurée ; un climat ou des conditions météorologiques adverses ; les risques liés au contentieux ; la concurrence avec d'autres sociétés minières ; le soutien de la communauté à l'égard des opérations de B2Gold, y compris les risques liés aux grèves et à l'arrêt occasionnel de ces opérations ; les conflits avec les exploitants de petites mines ; les pannes de systèmes informatiques ou les menaces liées à la sécurité informatique ; le résultat final de l'audit réalisé par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Philippines concernant le projet de Masbate ; la capacité de maintenir des contrôles internes sur les informations financières comme l'exige la loi, y compris la Section 404 de la loi Sarbanes-Oxley Act ; la conformité avec la loi anticorruption, et les sanctions ou autres mesures similaires ; les réseaux sociaux et la réputation de B2Gold ; ainsi que d'autres facteurs identifiés et décrits plus en détail dans la section intitulée « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel le plus récent de B2Gold, le rapport annuel du formulaire 40-F de la Société et les autres rapports déposés auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis, accessibles à www.sedar.com et www.sec.gov, respectivement (les « Sites Web »).

La liste des facteurs pouvant affecter les déclarations à caractère prospectif de la Société n'est pas exhaustive. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la précision de ces déclarations, et les résultats, performances ou accomplissements réels pourraient être

MESURES NON IFRS

Ce document comprend certains termes ou mesures de performances couramment utilisés dans l'industrie minière et qui ne sont pas définis dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS », pour International Financial Reporting Standards), y compris « décaissements d'exploitation » (cash operating costs), « coûts de maintien tout compris » (ou « AISC », pour All-In Sustaining Costs), « décaissements d'exploitation ajustés » (adjusted cash operating costs) et « flux de trésorerie libres » (free cash flows). Les mesures non IFRS ne possèdent pas de définition normalisée dans le cadre de l'IFRS et il est donc possible qu'elles ne soient pas comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les données sont présentées afin de fournir des informations supplémentaires et ne doivent pas être considérées de manière isolée ou en remplacement des mesures de performances préparées conformément aux IFRS, et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de B2Gold. Les lecteurs doivent se reporter au rapport de gestion de B2Gold, disponible sous le profil d'entreprise de B2Gold à www.sedar.com et à www.sec.gov, ou sur notre site Web à www.b2gold.com, sous l'en-tête « Non-IFRS Measures » (Mesures non IFRS) pour savoir plus en détails comment B2Gold calcule certaines de ces mesures et obtenir une réconciliation de certaines mesures avec des termes des IFRS.

considérablement différents de ceux qui sont exprimés ou induits dans ces déclarations à caractère prospectif. En conséquence, aucune assurance ne peut être donnée que les événements anticipés dans les déclarations à caractère prospectif se produiront, ou, si l'un d'entre eux se produit, quels avantages ou désavantages il représentera pour B2Gold. Les déclarations à caractère prospectif de la Société reflètent les attentes actuelles concernant des événements et des performances d'exploitation à venir et sont applicables à la date de publication de ce document, et la Société ne s'engage d'aucune manière à actualiser les déclarations à caractère prospectif si les circonstances ou les déterminations, attentes ou opinions de la direction changent, autrement que comme l'exige la législation applicable. Les déclarations à caractère prospectif de la Société s'appuient sur les hypothèses et facteurs applicables que la direction considère comme raisonnables à la date de publication du présent document, en fonction des informations qui lui sont disponibles à ce moment.

Ces hypothèses et facteurs comprennent, sans s'y limiter, des hypothèses et facteurs liés à la capacité de la Société à poursuivre les opérations en cours et futures, y compris les activités de développement et d'exploitation ; le calendrier, l'étendue, la durée et la viabilité économique des opérations, y compris de toute ressource ou réserve minérale identifiée dans le présent document ; la précision et la fiabilité des estimations, projections, prévisions, études et évaluations ; la capacité de la Société à atteindre ou réaliser les estimations, projections et prévisions ; la disponibilité et le coût des intrants ; le prix et le marché des extrants, y compris de l'or ; la réception en temps et en heure des approbations et permis nécessaires ; la capacité de satisfaire aux obligations actuelles et futures ; la capacité d'obtenir un financement rapide à des conditions raisonnables en cas de besoin ; les conditions sociales, économiques et politiques actuelles et futures ; et les autres hypothèses et facteurs généralement associés à l'industrie minière. Pour les raisons citées ci-dessus, nous vous recommandons de ne pas vous appuyer de manière inconsidérée sur les déclarations à caractère prospectif.

CONTACT PRINCIPAL CONCERNANT LES QUESTIONS LIÉES À NOTRE RAPPORT D'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE :

Liane Kelly
CONSEILLÈRE EN RESPONSABILITÉ SOCIAL DE L'ENTREPRISE
B2GOLD CORP.

COURRIEL: lkelly@b2gold.com
TÉL: +1 604 681-8371

GROUPE DE TRAVAIL DE L'ENTREPRISE :

COMMANDITAIRE DE L'ENTREPRISE
Bill Lytle

RÉDACTRICE EN CHEF
Liane Kelly

GOUVERNANCE
Anne Marie Johnson

ÉCONOMIE ET FINANCES
Ed Bartz

ENVIRONNEMENT
Ken Jones

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
Ken Jones

PRATIQUES DE TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES
Ninette Kröhnert and Angela Morgan

QUESTIONS SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES
Steffen Kramer and Jean-Phylippe Santo

COMMUNICATIONS
Gretha du Plessis

VISION

Être une société minière responsable démontrant ses qualités de leader en allant au delà des normes industrielles et en continuant de relever la barre de nos propres performances.

VALEURS D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE

Équité | Respect | Transparence | Responsabilité

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 1

À PROPOS DE CE RAPPORT APERÇU RAPIDE 3

À PROPOS DE NOUS 5

GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE 7

Contribuer au développement durable 11

Nos parties prenantes 14

NOS PERFORMANCES ÉCONOMIQUES 15

Croissance économique durable 16

Chaine d'approvisionnement et approvisionnements locaux 19

NOTRE ENVIRONNEMENT 21

Eau 23

Énergie et changement climatique 25

Biodiversité 27

Gestion de déchets 29

Gestion du cyanure 30

Conformité et incidents environnementaux 31

NOTRE PERSONNEL 41

Approche de la gestion du personnel 42

Emplois Locaux 43

Diversité et égalité des chances 44

Renforcer les relations avec employés 47

Notre personnel en chiffres 51

Santé et sécurité aux travail 55

TABLE DES MATIÈRES

NOS COMMUNAUTÉS 51

Approche de la gestion des questions sociales et des droits de l'homme 53

Investissement dans les communautés, gestion des plaintes et sécurité 55

Gestion des plaintes 59

Sécurité 61

Exploitations minières artisanales et à petite échelle 62

Relocalisation 63

Planification de la fermeture de la mine 65

GLOSSAIRE

AFECK	Adéquation Formation-Emploi dans le Cercle de Kéniéba	ISO	(International Organization for Standardization) Organisation internationale de normalisation
AISC	(All-In Sustaining Costs) Coûts de maintien tout compris	IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN, International Union for Conservation of Nature)
DRA	Drainage rocheux acide (ARD, Acid Rock Drainage)	AAT	Accident avec arrêt de travail (LTI, Lost-Time Injury)
EMAPE	Exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM, Artisanal and Small-Scale Mining)	AMC	Association minière du Canada (MAC, Mining Association of Canada)
Équivalent CO2	Équivalent dioxyde de carbone (CO2e, Carbon dioxide equivalent)	ONG	Organisation non gouvernementale (NGO, Non-Governmental Organization)
RSE	Responsabilité sociale des entreprises (CSR, Corporate Social Responsibility)	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques (OECD, Organization for Economic Cooperation and Development)
EIE	Étude d'impact sur l'environnement (EIA, Environmental Impact Assessment)	SST	Santé et sécurité au travail (OHS, Occupational Health and Safety)
EISE	Étude d'impact socio-environnemental (ESIA, Environmental and Social Impact Assessment)	OHSAS	(Occupational Health and Safety Assessment Series) Série d'évaluations de la santé et de la sécurité au travail
LMTSE	Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (ESTMA, Extractive Sector Transparency Measures Act)	OPM	Occurrence potentiellement mortelle (PFO, Potential Fatal Occurrence)
TF	Taux de fréquence (FR, Frequency Rate)	PAR	Plan d'action sur la relocalisation (RAP, Resettlement Action Plan)
GES	Gaz à effet de serre (GHG, Greenhouse Gases)	AGA	Attribution gratuite d'actions (RSU, Restricted Stock Unit)
GRI	Global Reporting Initiative	ATL	Accident du travail léger (RWI, Restricted Work Injury)
HACCP	(Hazard Analysis and Critical Control Points) Analyse des risques aux points critiques	ODD	(Nations Unies) Objectifs de développement durable (SDG, [United Nations] Sustainable Development Goals)
HDPE	(High-Density Polyethylene) Polyéthylène à haute densité	PVP	Premier vice-président (SVP, Senior Vice President)
FL	Fioul lourd (HFO, Heavy Fuel Oil)	NTAE	Nombre total d'accidents enregistrés (TRI, Total Recordable Injury)
RH	Ressources humaines (HR, Human Resources)	BSR	Bassin de stockage des résidus (TSF, Tailings Storage Facility)
EIDH	Étude d'impact sur les droits de l'homme (HRIA, Human Rights Impact Assessment)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP, United Nations Development Program)
ERDH	Évaluation des risques pour les droits de l'homme (HRRR, Human Rights Risk Assessment)	UNESCO	(United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
SSE	Santé, sécurité et environnement (HSE, Health, Safety and Environmental)	PDNU	Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP, United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights)
SSESS	Santé, sécurité, environnement, questions sociales et sécurité (HSESS, Health, Safety, Environment, Social and Security)	PV	Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VP, Voluntary Principles on Security and Human Rights)
ICMM	(International Council on Mining and Metals) Conseil international des mines et métaux	PVSDH	Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR, Voluntary Principles on Security and Human Rights)
SFI	Société financière internationale (IFC, International Finance Corporation)	DAF	(Cyanure) Dissociable par des acides faibles (DAF) (WAD, Weak Acid Dissociable [cyanide])
OIT	Organisation internationale du Travail (ILO, International Labour Organization)	WAF	Water Accounting Framework (Structure de comptabilisation de l'eau)

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



À de nombreux niveaux, 2018 a été une année sensationnelle pour B2Gold. Ça a été la 10^{ème} année consécutive de production record, avec presque un million d'onces d'or. Nous avons presque doublé nos revenus liés à l'or et triplé le flux de trésorerie de nos opérations. Cette réussite nous a permis de distribuer une valeur économique importante à nos employés, fournisseurs, actionnaires, ainsi qu'aux gouvernements et communautés.

Notre nouvelle mine de Fékola au Mali, dont c'était la première année complète de production commerciale, a continué de dépasser nos attentes en termes de performances et de prospection en terrain proche. La mine de Masbate aux Philippines a atteint un record de production d'or annuel, dépassant la limite supérieure d'une plage d'attente déjà accrue. La nouvelle centrale solaire d'Otjikoto, en Namibie, produit maintenant 13 % de l'électricité consommée sur le site, réduisant la consommation de fioul lourd d'environ 2,4 millions de litres et les coûts de fioul associés à la production d'énergie électrique d'environ 10 % en 2018. Nos mines du Nicaragua ont surpassé leurs performances en matière de sécurité avec une réduction des AAT de 71 % à La Libertad et de 50 % à El Limon.

Ceux qui ont choisi de travailler chez B2Gold ont permis de réaliser ces accomplissements. Leur responsabilisation se constate chez tous les employés de nos opérations. Je tiens à reconnaître la contribution de notre personnel et à les remercier de prendre part à notre réussite. De véritables relations avec nos employés et avec les communautés nous aident à promouvoir notre stratégie et à atteindre des résultats positifs, car nombre de nos employés sont originaires des régions dans lesquelles nous menons nos

activités. Nous sommes fiers que le taux d'emploi local s'élève à 97 % dans nos cinq mines principales.

Alors que notre croissance se poursuit, nous persistons dans notre engagement envers la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale, un engagement exemplifié dans ce Rapport d'exploitation minière responsable 2018. Notre système de gestion environnementale a commencé à aborder les répercussions du changement climatique en publiant notre premier rapport dressant l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre à notre mine d'Otjikoto. Nous avons continué d'investir dans la formation sur la sécurité dans les Principes volontaires et dans des études d'impact sur les droits de l'homme. Quatre de nos cinq mines ont maintenant été soumises à une étude. Alors que nos progrès ont été plus lents que prévu concernant la pluralité des genres sur nos lieux de travail, nous avons lancé début 2019 une initiative faisant appel à des experts-conseils en vue d'éliminer les obstacles propres à notre industrie et d'accélérer notre progrès. 2018 a été notre meilleure année à ce jour en termes de sécurité : c'était la troisième année consécutive sans accident fatal et nous avons réduit notre taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail de plus de 50 %. Cela comprend notamment près de trois ans et environ 17,8 millions d'heures sans accident avec arrêt de travail (AAT) à Masbate alors qu'Otjikoto a atteint un ans sans AAT début 2019.

Nos collègues du Nicaragua ont vécu une année difficile en raison des troubles politiques et des incertitudes

auxquels est confrontée cette nation depuis le mois d'avril de l'an dernier. B2Gold possède des opérations au Nicaragua depuis plus de dix ans. C'est là que nous avons démarré cette société. Nous avons eu beaucoup de réussite là-bas, avec deux mines qui ont contribué de manière importante au portefeuille de production du Nicaragua et de B2Gold au cours des dix dernières années. Les efforts constants et l'engagement discipliné auprès des parties prenantes démontrés par notre équipe du Nicaragua les ont aidés à affronter la tourmente. Le fait qu'elle est pu finir l'année 2018 sans perdre un seul jour de production en raison des troubles témoigne de son expérience et de sa résilience.

On me demande souvent comment B2Gold arrive à travailler dans des juridictions aussi diverses et pouvant être considérées comme « difficiles ». Dans mon esprit, le secret de la réussite de B2Gold réside dans notre capacité d'établir des relations positives avec les gouvernements et communautés locaux, et dans le fait que nous tenons nos promesses. Nous nous engageons sincèrement auprès des parties prenantes à tenir notre parole et à nous comporter en tant que société responsable. Notre Rapport d'exploitation minière responsable 2018 montre comment nous tenons cette promesse. Notre culture, fondée sur nos principes fondamentaux d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité, est véritablement enracinée dans notre société.

Ce sont ces mêmes principes qui nous ont poussés, après une dizaine d'années de croissance exceptionnelle, à porter

REMARQUE :

Ce document est une version abrégée du Rapport d'exploitation minière responsable 2018 de B2Gold, axé spécifiquement sur nos activités au Mali. Veuillez consulter notre site Web pour obtenir des références ou télécharger le Rapport d'exploitation minière responsable 2018 complet de B2Gold à www.b2gold.com.

« CE QUE NOUS AVONS APPRIS EN 2018, C'EST QUE NOUS POUVONS TRAVAILLER POUR B2GOLD ET ÊTRE RESPONSABLES. CHAQUE JOUR. »

notre attention sur des questions internes en 2018. Je me suis mis au défi, ainsi que la Société, d'examiner nos activités de façon critique et de déterminer comment nous pouvons faire de B2Gold la meilleure société possible, et de relever la barre encore davantage. Nous avons également prêté attention aux priorités des gouvernements, communautés, parties prenantes et de la société civile dans son ensemble pour nous assurer que nos priorités étaient alignées. En 2018, nous avons commencé à aligner nos activités aux Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Nos conclusions renforcent notre engagement envers une exploitation minière responsable. Si nous pouvons diriger nos activités de manière conforme à l'éthique, créer des possibilités pour des populations du monde entier grâce au développement des compétences et à de bonnes conditions de travail, et investir dans la conservation des ressources limitées et de l'environnement, nous aurons rempli mes attentes concernant B2Gold, et mes propres attentes en tant que directeur général. Lorsque notre équipe de direction se rend sur nos sites du monde entier et que les gens nous approchent pour nous dire « B2Gold a changé ma vie », cela nous motive à continuer de développer cette excellente société.

Ce que nous avons appris en 2018, c'est que nous pouvons travailler pour B2Gold et être responsables. Chaque jour.

CLIVE JOHNSON
Président-directeur général



À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce « Sous-rapport sur le Mali » contient des extraits du troisième Rapport d'exploitation minière responsable de B2Gold et couvre la période de janvier à décembre 2018.

Notre rapport complet a été préparé conformément aux normes de l'initiative GRI (Global Reporting Initiative) relatives à l'établissement de rapports (Sustainability Reporting Standards) (Option principale) et aux divulgations du secteur minier et des métaux (Mining and Metals Sector Disclosures) des directives G4¹, et s'aligne aux principes d'établissement de rapports intégrés. Le rapport n'a pas été soumis à une vérification externe.

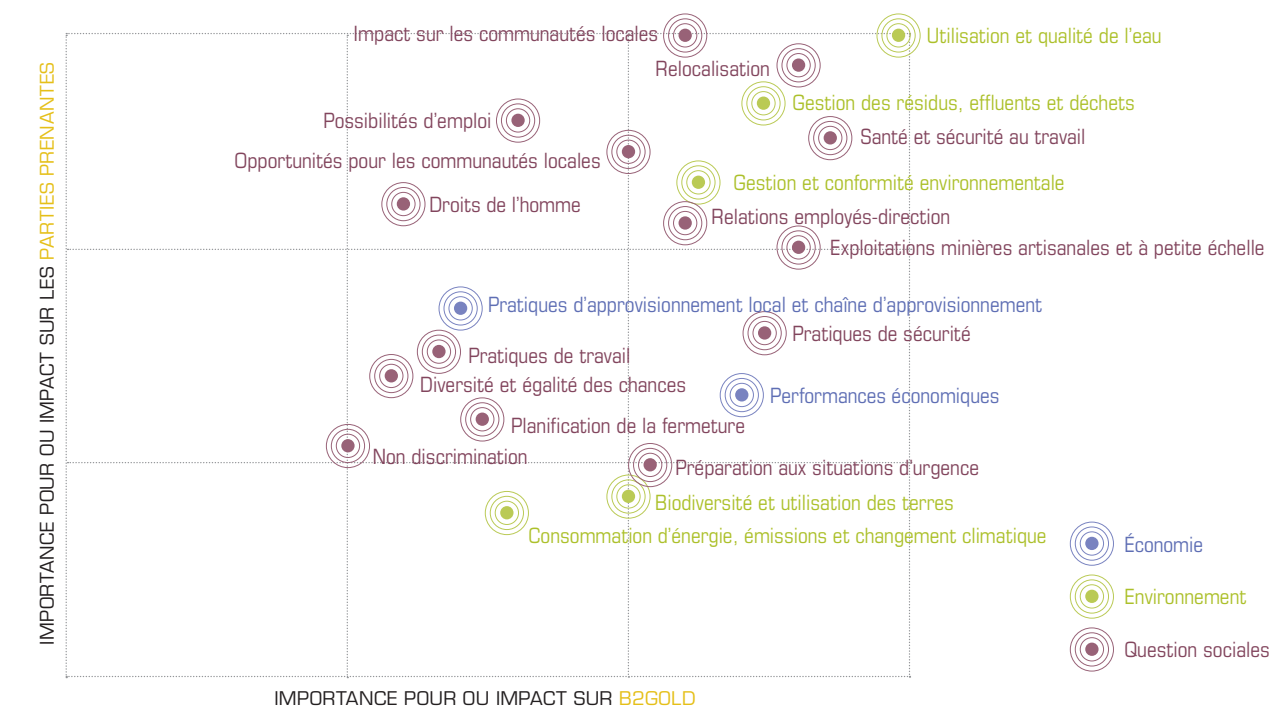
L'établissement des rapports de durabilité de B2Gold représente un effort constant alors que nous étendons l'élaboration de nos rapports afin qu'ils puissent s'inscrire dans d'autres cadres. En 2018, nous avons entrepris de cartographier nos performances en fonction des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, afin d'élargir la manière dont nous communiquons nos performances aux parties prenantes. Notre groupe de travail d'entreprise continue de mener le processus d'établissement de rapports avec des groupes de travail nationaux homologues du Nicaragua, des Philippines, de Namibie et du Mali. Le rapport a été examiné et approuvé par la direction d'entreprise de B2Gold.

Le processus de détermination des questions importantes comprenait une évaluation des aspects de durabilité en termes de leur importance pour, ou de leur impact sur la Société, et de leur importance pour, ou de leur impact sur nos parties prenantes. Les évaluations ont été réalisées par six équipes interfonctionnelles². Les résultats ont été rassemblés, analysés davantage et les indicateurs correspondants ont été choisis. En 2018, notre méthodologie comprenait l'examen des préoccupations de parties prenantes externes collectées dans le

cadre d'études d'impact socio-environnemental (EISE), de consultations avec différentes parties prenantes externes et internes, et l'analyse des rapports de plaintes des communautés. Aucune consultation dédiée avec des parties prenantes externes n'a été réalisée concernant les questions importantes.

Nous reconnaissons que nombre de nos questions importantes sont interdépendantes. Par exemple, nos performances économiques affectent notre capacité d'investissement dans la gérance de l'environnement et les possibilités qui s'ouvrent aux communautés.

DIAGRAMME 1 | Évaluation de l'importance



¹Reportez-vous aux tableaux de l'Index GRI pour obtenir une liste complète des divulgations générales et spécifiques de la GRI (GRI General and Topic Specific Disclosures) couvertes dans ce rapport.

²Les six équipes interfonctionnelles comprennent des représentants des services de l'Environnement, de la SST, de la RSE/Questions sociales, de l'Exploitation et de l'Ingénierie, des Relations avec la communauté, des Relations avec le gouvernement, des Ressources humaines, des Finances et de la direction de l'entreprise et de chaque région, ainsi que l'équipe de direction de l'entreprise.

Dans ce sous-rapport, nous nous sommes concentrés sur la mine de Fékola au Mali. Les points saillants du rapport complet sont indiqués à la page 5 - 6 de ce rapport.

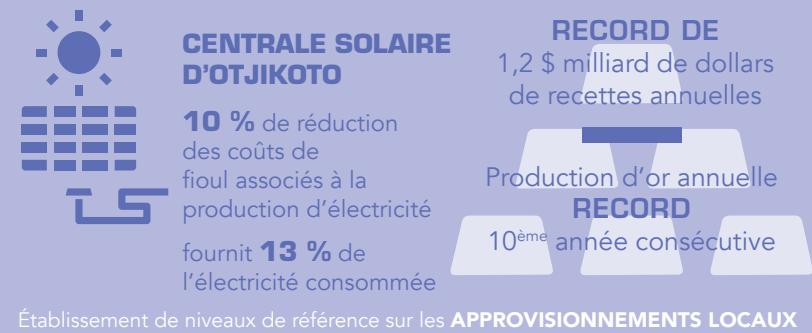
Les projets de prospection régionaux et en zone de friche ne sont pas inclus, sauf s'ils sont liés aux statistiques du site. La seule exception aux paramètres d'établissement de rapports décrits ci-dessus concerne l'établissement de rapports sur les données relatives à l'emploi. Les employés de toutes les opérations de B2Gold du monde sont inclus.

NOS PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

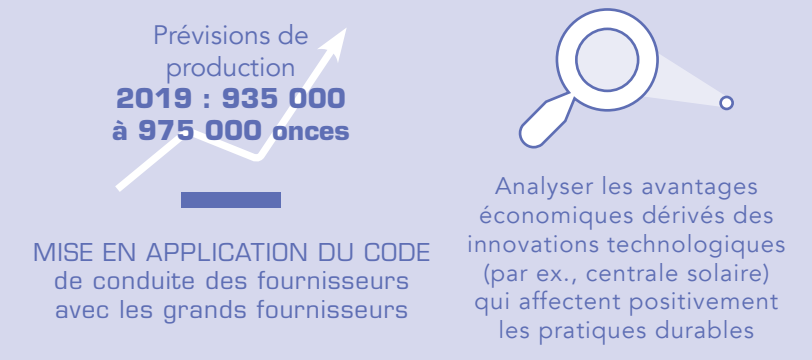
Survol



Points saillants



Prospective



NOTRE ENVIRONNEMENT



NOTRE PERSONNEL



NOS COMMUNAUTÉS

Survol



Points saillants



Prospective



À PROPOS DE NOUS

ODD couverts dans cette section
16

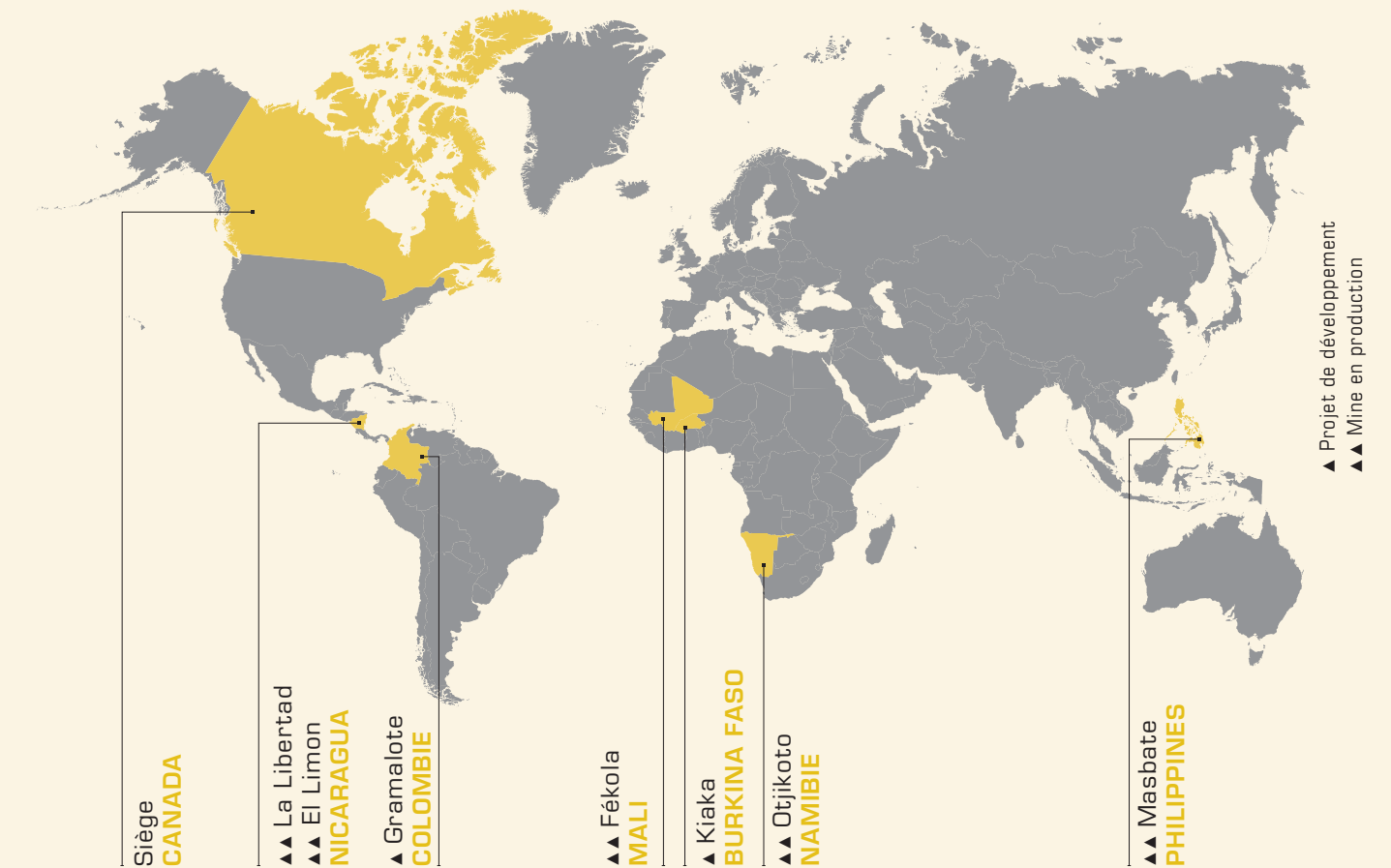
FIGURE 1 | Notre Calendrier



B2Gold est un producteur d'or de premier rang qui se concentre sur les pratiques minières responsables, dont le siège se trouve à Vancouver, Canada. Fondée en 2007, la société B2Gold possède aujourd'hui cinq mines d'or en exploitation et de nombreux projets de prospection et de développement dans différents pays, notamment au Nicaragua, aux Philippines, en Namibie, au Mali, au Burkina Faso et en Colombie. Avec l'ajout de la cinquième mine de B2Gold (mine de Fékola, au Mali) nous maintenons notre structure à faible coût et notre profil de croissance.

Notre stratégie reste centrée sur une forte croissance de la production aurifère, des recettes et des flux de trésorerie, en nous concentrant sur une croissance organique en optimisant la production des mines d'or existantes de la Société, sur une prospection continue sur et autour de nos mines, et en recherchant des possibilités de prospection avec les populations locales. Concurrentement, dans tous les projets et mines de haute qualité de la Société, B2Gold s'efforcera de rester dans une forte position financière, tout en réduisant son niveau d'endettement et en maintenant son engagement envers des activités minières responsables.

FIGURE 2 | Notre carte



GOVERNANCE DE L'ENTREPRISE

B2Gold reconnaît qu'une bonne gouvernance, la gérance de l'environnement et la responsabilité sociale représentent des aspects vitaux de ses affaires et qu'elles sont vitales pour maintenir son efficacité. Nous le faisons en intégrant les facteurs de gouvernance, environnementaux et sociaux dans notre processus décisionnel. Nous maintenons notre engagement en vue de maintenir les normes élevées que nous avons établies en tant que société minière responsable.

SUPERVISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Les huit membres du conseil d'administration de B2Gold (Conseil) du Canada comprennent une femme et sept hommes. Les membres du Conseil remplissent régulièrement des questionnaires sur l'indépendance et l'évaluation du conseil qui sont examinés par notre Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures. Notre Comité de gouvernance, composé entièrement de directeurs indépendants, est responsable de l'établissement et de la maintenance des normes liées aux processus et pratiques de gouvernance d'entreprise de notre Société. Ces normes sont décrites dans notre Code de conduite des affaires et d'éthique et les politiques afférentes.

Le Comité SSESS (Santé, sécurité, environnement, questions sociales et sécurité) du Conseil régit nos performances dans ces domaines respectifs. Le Comité SSESS se réunit trois fois par an avec la direction pour examiner les questions courantes et émergentes, évaluer les performances et la gestion des risques, et évaluer et actualiser les politiques et procédures. De plus, le Comité reçoit mensuellement un rapport actualisé sur la santé, la sécurité et l'environnement (SSE). Nos politiques et nos normes s'alignent substantiellement aux principes du Conseil international des mines et métaux (ICMM) et de la Société financière internationale (SFI). B2Gold est membre de l'Association minière du Canada (AMC), de la NCE (Namibian Chamber of Environment) et des chambres des Mines correspondantes des régions dans lesquelles nous avons des activités.

Le premier vice-président (PVP) chargé de l'exploitation de B2Gold supervise la gestion courante des services SSESS de la Société et fournit régulièrement des mises à jour à la direction. Le PVP chargé de l'exploitation est responsable des rapports de durabilité de la Société et de s'assurer que toutes les questions importantes sont couvertes dans son Rapport d'exploitation minière responsable annuel.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Le Code de conduite des affaires et d'éthique (Code) de B2Gold définit les normes et les valeurs devant être respectées par le personnel dans toutes ses relations avec les parties prenantes. Alors que notre Conseil supervise et surveille la conformité au Code, chaque personne est responsable du respect du Code, qui s'applique à tous les employés, directeurs et membres de la Société et de ses filiales (voir page 18). De plus, tous les responsables ou membres de B2Gold (basés à Vancouver ou dans nos bureaux régionaux) ayant de l'influence sur certains aspects décisionnels doivent remplir un questionnaire annuel, en vue de contrôler le respect du Code, de la politique anticorruption, des politiques sur la divulgation, la confidentialité et les délits d'initiés, et de la politique sur les lanceurs d'alertes. Le questionnaire de conformité est disponible en anglais, français et espagnol en vue d'assurer que tout le monde comprend pleinement les politiques, et que tout le monde sache que la signalisation de violations du Code à un membre du Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures sera traité de manière confidentielle.

Le Comité de gouvernance met à jour le Code comme il l'estime approprié afin de prendre en compte les modifications apportées à la structure juridique et réglementaire qui nous est applicable, les pratiques commerciales de notre industrie, nos propres pratiques commerciales, et les normes d'éthique prédominantes des communautés dans lesquelles nous avons des activités. D'autres politiques ou chartes de gouvernance d'entreprise sont gérées par le Comité du Conseil approprié. Les politiques et chartes suivantes ont été actualisées en mars 2018 :

- » Politique sur les préavis
- » Politique anticorruption
- » Charte du Comité chargé des audits
- » Charte du Conseil
- » Code de conduite des affaires et d'éthique
- » Comité chargé de la rémunération
- » Charte du Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures
- » Charte du Comité chargé de la santé, de la sécurité, de l'environnement, des questions sociales et de la sécurité
- » Politique de vote à la majorité
- » Politique sur les lanceurs d'alertes

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

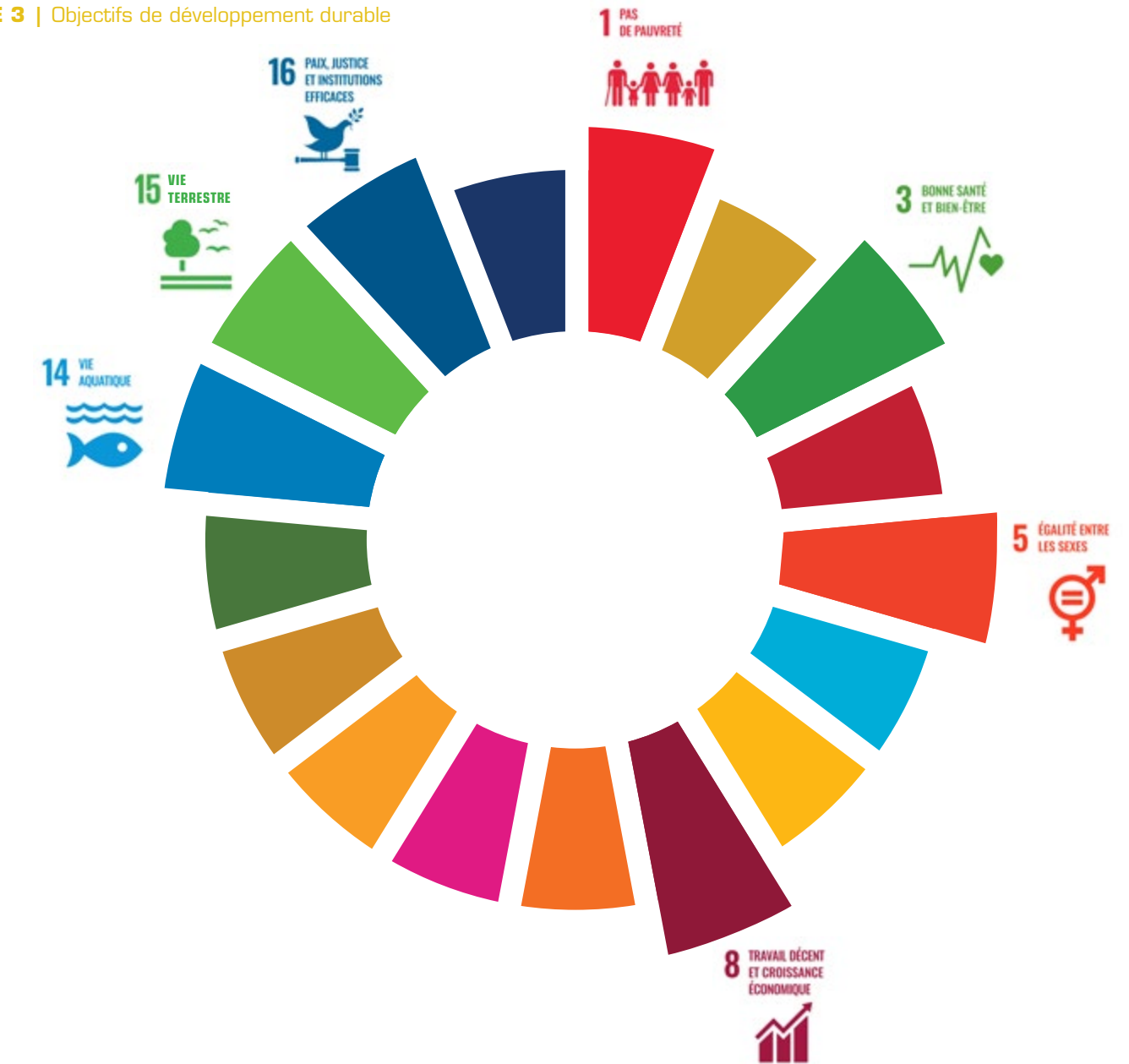
Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies représentent un plan d'action mondial d'émancipation et d'inclusion sociale, de protection de l'environnement et de développement économique pour les générations actuelles et à venir. Les 17 ODD relèvent les défis les plus critiques du monde en faisant la promotion du développement durable.

CODE DE CONDUITE DES AFFAIRES ET D'ÉTHIQUE

Tous les directeurs, membres et employés de B2Gold (Personnel de B2Gold) doivent :

- » agir honnêtement et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société ;
- » démontrer tout le soin, la diligence et l'habileté nécessaires à l'accomplissement des fonctions de leur position ;
- » éviter les conflits d'intérêt entre leurs affaires professionnelles et leurs affaires personnelles ;
- » exercer les attributions liées à leur emploi, mission ou autre relation avec la Société et utiliser les ressources de la Société dans l'objet pour lequel elles ont été prévues ;
- » démontrer honnêteté, sincérité, respect et intégrité dans toutes les transactions et interactions professionnelles avec nos parties prenantes, clients, fournisseurs, concurrents et autres employés ; et
- » agir conformément avec toutes les lois et réglementations applicables, observer les normes d'éthique énoncées dans le Code, et suivre les politiques et procédures de la Société. Si une loi applicable entre en conflit avec une politique du Code, le personnel de B2Gold doit se conformer à la loi applicable. Si une coutume ou politique locale entre en conflit avec ce Code, le personnel de B2Gold doit consulter le Comité de gouvernance et se conformer à ce Code.

FIGURE 3 | Objectifs de développement durable



B2Gold adhère au point de vue que l'industrie minière a l'occasion et le potentiel de contribuer de manière positive aux 17 ODD. Nous pensons que notre Société peut jouer un rôle essentiel dans la promotion de ces objectifs et nous nous engageons à comprendre comment nous pouvons aligner davantage nos activités professionnelles à cet effet.

INTÉGRER LA GESTION DE LA DURABILITÉ

Notre approche de la gestion de la durabilité consiste à travailler dans le cadre des contextes sociaux, économiques et environnementaux de manières à obtenir des résultats positifs pour notre entreprise et nos parties prenantes, à court et à long terme. Cette approche est démontrée en grande partie dans ce rapport. Nous reconnaissons que les risques et répercussions associés à nos activités sont interdépendants et que leur gestion nécessite une collaboration interfonctionnelle entre nos services et avec les différentes parties prenantes. Le processus de notre gestion des risques s'aligne au principe de précaution³ et comprend l'identification, l'évaluation et la résolution des possibilités et des risques économiques, sociaux et environnementaux concernant nos projets et nos opérations.

CARTOGRAPHIER EN FONCTION DES ODD

L'industrie minière dans son ensemble a été cartographiée⁴ en fonction des ODD. En 2018, B2Gold a lancé un processus permettant de comprendre nos contributions actuelles au développement durable. Nous avons déterminé que nous contribuons déjà de manière importante à certains ODD (sept ODD constituent des points saillants dans le Tableau 2).

À l'avenir, notre but est d'élargir notre approche en vue d'intégrer les principes de développement durable à toutes nos activités et de hiérarchiser certains objectifs des ODD qui s'alignent le mieux à nos activités et à notre capacité d'offrir des contributions positives.

³Déclaration de Wingspread sur le principe de précaution ; 20 janvier 1998.

⁴Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : un Atlas ; juillet 2016 ; produit par Columbia Centre on Sustainable Development, le PNUD, le Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) et le Forum économique mondial.

But des ODD



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Parvenir à l'égalité des sexes et habiliter toutes les femmes et les filles



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines



Préserver, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable

Contribution et exemples

B2Gold contribue à accroître la prospérité des communautés et des régions dans lesquelles nous avons des activités grâce à des possibilités d'emploi local, au paiement de taxes et de redevances aux gouvernements, à des pratiques d'approvisionnement local et à des investissements dans des projets communautaires. Plusieurs exemples de programmes sont mentionnés dans ce rapport. Nous déclarons les paiements aux gouvernements dans nos rapports annuels et dans nos dépôts de déclarations LMTSE (Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif).

La gestion de la santé et de la sécurité de tous les employés sous-traitants est essentielle pour B2Gold. Nous avons amélioré nos performances d'une année sur l'autre en matière de sécurité du travail dans toutes nos opérations. Nous investissons également dans des programmes de santé et de bien-être dans toutes les communautés dans lesquelles nous travaillons. Les exemples comprennent des campagnes de sensibilisation au VIH, des programmes d'éducation de la petite enfance et de nombreux programmes de bourse d'étude destinés aux enfants, aux jeunes et aux employés. Nombre d'entre eux sont mis en évidence dans ce rapport.

B2Gold déclare tous les ans la représentation féminine au sein de ses effectifs. À la suite d'une évaluation interne (2017) et d'un atelier de sensibilisation destiné aux cadres supérieurs (2018), nous mettons en place une stratégie de pluralité des genres commençant en 2019. Beaucoup de nos programmes d'investissement dans les communautés ciblent particulièrement les femmes et les filles.

B2Gold a mis en place des normes d'approvisionnement local et d'emploi local dans chaque région. Nous rendons compte tous les ans de ces aspects. En plus des contributions économiques directes que nous apportons par le biais d'emplois, d'avantages sociaux et d'un environnement de travail stable, nous nous impliquons dans les communautés locales et investissons dans des projets d'autosuffisance durable qui renforcent la capacité de subsistance et développent des économies locales diversifiées. Lorsqu'une relocalisation est nécessaire, nous considérons la restauration des moyens de subsistance comme un élément essentiel.

L'appréciation de nos océans et de nos ressources marines est une considération que partage B2Gold. Aux Philippines, nous avons identifié une possibilité de contribuer de manière importante à la conservation des océans et des ressources marines et de motiver les pêcheurs afin qu'ils changent leurs pratiques insoutenables. Le projet signature de B2Gold concernant la conservation des océans et des milieux marins est décrit dans le documentaire One Ocean (Un océan) (accessible sur www.b2gold.com). En collaboration avec des parties prenantes locales, nous restaurons des récifs de corail, reboisons des mangroves, protégeons la faune et la flore marines, et facilitons l'adoption de pratiques de pêche durables. Nous avons formé des partenariats avec la Reef Ball Foundation, des organisations et gouvernements locaux, et établi une Aire marine protégée (AMP) en vue de protéger les milieux côtiers et marins.

Les activités minières ont le potentiel d'affecter la biodiversité et les écosystèmes, de manière conséquente et hautement visible. La protection des écosystèmes mondiaux est une valeur importante, tant pour nous que pour nos parties prenantes. B2Gold est résolue à préserver la biodiversité et à adopter des approches d'aménagement des terres intégrées. Notre approche de l'utilisation et de la réhabilitation des terres adopte les meilleures pratiques et comprend des activités de boisement et de reboisement, comme décrit dans ce rapport. En Namibie, B2Gold va au-delà de la conformité environnementale avec ce qui suit : la création de la Réserve naturelle d'Otjikoto (qui accueille un programme de conservation de la faune et qui développe des programmes éducatifs sur l'environnement et la conservation) et en menant l'établissement de la Chambre de l'environnement de Namibie. Dans d'autres régions, nous collaborons avec des parties prenantes locales pour promouvoir des plans d'aménagement des terres durables.

Les principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité de B2Gold dictent comment nous menons nos affaires. Nous attendons de tous nos employés et partenaires qu'ils traitent tout le monde de cette manière et qu'ils s'appuient sur notre Code d'éthique, la politique d'implication des parties prenantes, la politique anticorruption et de nombreuses autres politiques. Nous élaborons des plans de gestion de l'environnement et des questions sociales incluant des parties prenantes locales. Nous divulguons tous les ans nos performances et nos investissements concernant l'économie, la gouvernance, l'environnement et les questions sociales. Nous respectons toutes les lois, réglementations et règles qui régissent ces aspects. Nous avons réalisé de manière proactive des études d'impact sur les droits de l'homme à quatre de nos cinq exploitations (la cinquième sera menée en 2019) afin d'identifier et d'analyser où les droits de l'homme pourraient être affectés et, s'ils sont affectés, les impacts associés. Ces évaluations sont suivies de plans d'action de la direction et d'initiatives et de formations de sensibilisation aux droits de l'homme.

Nos parties prenantes

En tant que société ayant des activités dans le monde entier, nos parties prenantes sont de nature très variée. Nos méthodes de communication avec les parties prenantes varient, ainsi que la fréquence des communications.

Au niveau de l'entreprise, nous communiquons par l'intermédiaire des assemblées générales annuelles, de publications d'entreprise (y compris du Rapport annuel, du Rapport d'exploitation minière responsable, de rapports SEDAR et de rapports et de vidéos portant sur des sujets spécifiques), de notre site Web (www.b2gold.com) et de communiqués de presse destinés au marché et aux médias. La direction générale communique régulièrement avec les parties prenantes sur des questions de gouvernance et de SSESS par l'intermédiaire de conférences téléphoniques trimestrielles, de communiqués de presse, de visites de sites destinées aux investisseurs et analystes, de journées d'accueil des investisseurs, de conférences de l'industrie minière et d'autres forums, pendant toute l'année.

Au niveau régional, chaque exploitation doit planifier et mettre en œuvre des activités d'implication des parties prenantes. Les parties prenantes du gouvernement sont consultées régulièrement par la direction régionale, des dirigeants d'entreprise et par notre VP chargé des Relations avec le gouvernement dans toutes les phases de nos opérations. Plusieurs stratégies d'engagement du dialogue sont utilisées avec les parties prenantes des communautés, qui sont décrites dans la section Communauté commençant à la page 51, y compris des réunions locales, forums de consultation, mécanismes de dépôt de plaintes, documentaires vidéo et médias locaux.

Nos employés et sous-traitants sont des parties prenantes essentielles avec lesquelles nous communiquons en utilisant des mécanismes internes spécifiques, détaillés dans la section Notre personnel commençant à la page 33. Les comités d'employés sectoriels, bulletins d'information internes, mécanismes de dépôt de plaintes et enquêtes d'implication représentent une partie de nos méthodes de communication.

Les fournisseurs et partenaires commerciaux bénéficient de plus de nos méthodes de communication internes et externes.



NOS PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

ODD
couverts dans cette section
1 8 16

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

« LA SOCIÉTÉ A ATTEINT UNE PRODUCTION D'OR ANNUELLE CONSOLIDÉE RECORD POUR LA DIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE. »

Les performances de l'industrie de l'exploitation aurifère en 2018 ont fluctué constamment alors que la demande en or s'est accrue modestement et que l'offre en or s'est accrue très légèrement (la croissance de la production des mines était de 1 %⁵). C'est dans ce contexte modeste que B2Gold poursuit sa trajectoire de croissance économique durable.

Pour B2Gold, 2018 a été une année de croissance transformationnelle, poussée par la première année complète de production commerciale de sa nouvelle grande mine à faible coût de Fékola au Mali et par une production annuelle record de sa mine de Masbate aux Philippines. Pour la 10^{ème} année consécutive, la Société a atteint une production d'or annuelle consolidée record. En conséquence de la production d'or dépassant 950 000 onces en 2018, une croissance de 51 % par rapport à 2017, B2Gold a presque doublé ses recettes déclarées en or pour l'année 2018, à 1,2 milliard de dollars. Grâce à l'accroissement de la production à faible coût de Fékola et au contrôle des coûts discipliné de la Société en cours dans tous les projets, les flux de trésorerie déclarés de nos opérations ont presque triplés, de 155 millions de dollars en 2017 à 451 millions de dollars en 2018. B2Gold a utilisé ses flux de trésorerie

supplémentaires pour réduire sa dette de 220 millions de dollars, soit d'environ 700 millions de dollars au début de l'année à 480 millions de dollars à la fin de l'année.

La réussite de la mine de Fékola est la dernière d'une série d'acquisitions relatives, de constructions et de prospections réussies qui ont entraîné un accroissement régulier de production profitable au fil des 11 dernières années : de 2007, lorsque la petite société de prospection B2Gold a été fondée sans production d'or, jusqu'en 2018, produisant 950 000 onces d'or à partir de ses cinq mines d'or réparties dans quatre pays.

En 2019, B2Gold reste en bonne position pour obtenir de bonnes performances opérationnelles et financières avec une production d'or consolidée prévue entre 935 000 et 975 000 onces.

Maintenant que la mine de Fékola est en exploitation, l'accroissement de la production d'or, associé à ses faibles coûts, a considérablement accru la production, les recettes et la trésorerie d'ensemble des opérations de B2Gold et libéré de la trésorerie, alors que les retombées actuelles devraient se poursuivre pendant des années, en fonction des hypothèses actuelles.

⁵ World Gold Council; 2018 Annual Review; publié en février 2019.

TABLEAU 2 | Production⁽¹⁾

	RÉELLE 2017	RÉELLE 2018	PLAGE D'ESTIMATION 2019 ⁽⁵⁾
PRODUCTION D'OR CONSOLIDÉE	630 565 ONCES ⁽³⁾	953 504 ONCES	935 000 – 975 000 ONCES
DÉCAISSEMENTS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ⁽²⁾	542 \$ PAR ONCE ⁽⁴⁾	495 \$ PAR ONCE	520 \$ – 560 \$ PAR ONCE
COÛTS DE MAINTIEN TOUT COMPRIS (AISC) ⁽²⁾	860 \$ PAR ONCE ⁽⁴⁾	758 \$ PAR ONCE	835 \$ – 875 \$ PAR ONCE

REMARQUES

- ⁽¹⁾ Les résultats/prévisions de production sont basés sur une production à 100 %
- ⁽²⁾ Voir « Mesures non IFRS » dans la section Avertissement
- ⁽³⁾ Comprend 79 243 oz d'or produit pendant la période de production pré-commerciale de la mine de Fékola
- ⁽⁴⁾ Comprend les résultats de production pré-commerciale de la mine de Fékola
- ⁽⁵⁾ En fonction des hypothèses actuelles

Les recettes en or consolidées ont atteint 1,2 milliard de dollars en 2018, un record, sur des ventes record de 970 409 onces au prix moyen de 1 262 dollars par once, comparées à 639 millions de dollars (en excluant 101 millions de dollars de ventes pré-commerciales de Fékola) sur des ventes de 510 966 onces au prix moyen de 1 250 dollars par once en 2017.

Les recettes sont définies comme des « recettes en or », car le produit des ventes d'argent est considéré comme un sous-produit et crédité aux coûts de production à des fins comptables. Le produit des intérêts créditeurs ou de la vente d'actifs n'est pas considéré comme important.

Nos résultats opérationnels en 2018 sont fêtés par nos parties prenantes. B2Gold fête également sa réussite

avec les nombreuses parties prenantes des pays, régions et communautés dans lesquels nous avons des activités. Nos performances économiques sont également mesurées en fonction de la valeur économique que nous produisons pour les autres, y compris les paiements que nous faisons aux gouvernements par le biais de taxes et de redevances, des emplois et approvisionnements locaux, et de nos investissements dans les communautés.

La bonne compréhension de la manière dont cette valeur économique est distribuée parmi les employés, au sein des communautés dans lesquelles nous avons des activités et, spécifiquement, des investissements que nous faisons dans les communautés qui nous accueillent, influence nos décisions opérationnelles et soutient la responsabilité économique de B2Gold.

PERSPECTIVE

En 2019, B2Gold reste en bonne position pour obtenir de bonnes performances opérationnelles et financières avec une production d'or consolidée prévue entre 935 000 et 975 000 onces.

Les décaissements consolidés devraient rester faibles en 2019, les décaissements d'exploitation consolidés devant atteindre entre 520 \$ et 560 \$ par once (la plage d'estimation s'étendait de 505 \$ à 550 \$ par once en 2018) et les prévisions concernant l'AISC s'étendant de 835 \$ à 875 \$ par once (la plage d'estimation s'étendait de 780 \$ à 830 \$ par once en 2018).

L'accroissement budgété de l'AISC de 6 % par once par rapport à la plage d'estimation de 2018 est lié à des décaissements d'exploitation qui devraient être légèrement supérieurs et à des investissements de maintien pré-découverte plus élevés que prévu à Otjikoto.

« EN 2019, B2GOLD RESTE EN BONNE POSITION POUR OBTENIR DE BONNES PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES AVEC UNE PRODUCTION D'OR CONSOLIDÉE PRÉVUE ENTRE 935 000 ET 975 000 ONCES. »

Si on prend pour hypothèse un prix de 1 300 \$ par once, la Société devrait générer des flux de trésorerie de ses opérations s'élevant à environ 410 millions de dollars en 2019. (Si on prend pour hypothèse un prix de 1 250 \$ par once en 2019, la Société devrait générer des flux de trésorerie de ses opérations s'élevant à environ 370 millions de dollars.)

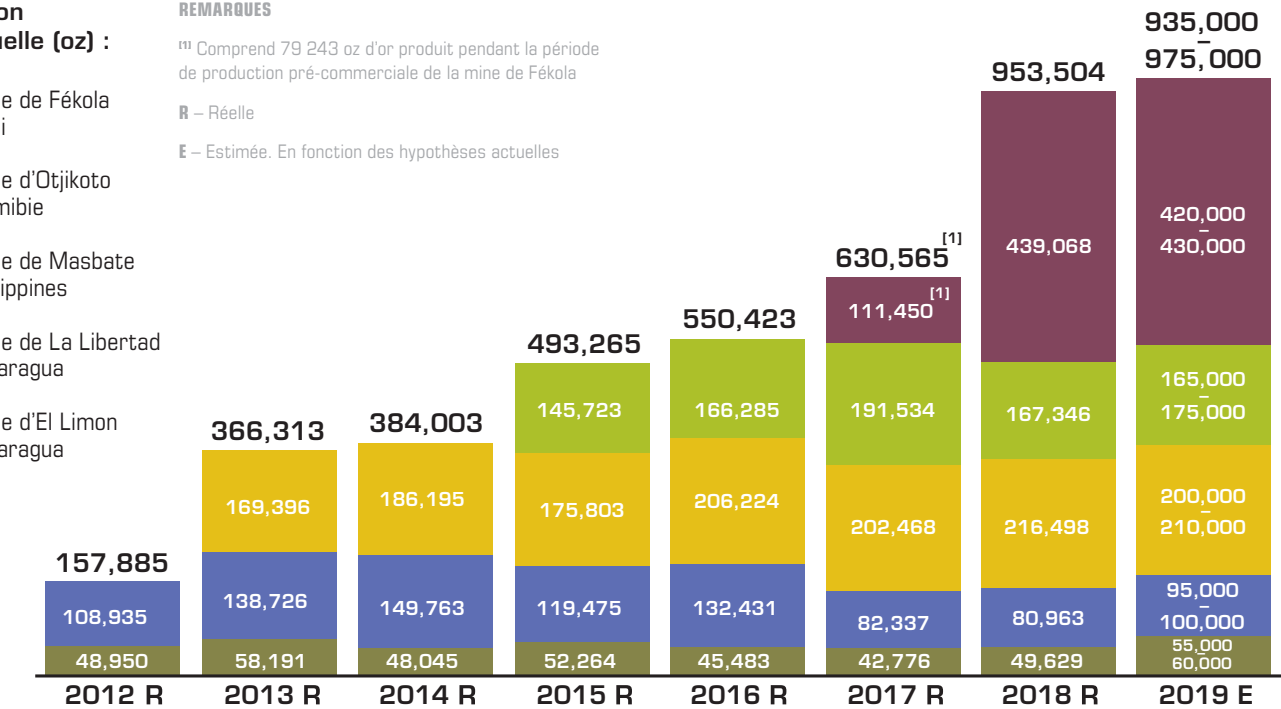
DIAGRAMME 2 | Maintenir un profil de production robuste et profitable

Production d'or annuelle (oz) :

- Mine de Fékola Mali
- Mine d'Otjikoto Namibie
- Mine de Masbate Philippines
- Mine de La Libertad Nicaragua
- Mine d'El Limon Nicaragua

REMARQUES

- ⁽¹⁾ Comprend 79 243 oz d'or produit pendant la période de production pré-commerciale de la mine de Fékola
- R – Réelle
- E – Estimée. En fonction des hypothèses actuelles



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET APPROVISIONNEMENTS LOCAUX

De la prospection à la fermeture, la Société utilise une gamme de marchandises et de services divers comprenant de l'équipement lourd, des produits chimiques de traitement, du carburant et des huiles, des explosifs, des pièces d'équipement et des services professionnels. Nos services d'approvisionnement d'entreprise et de site travaillent avec les fournisseurs et sous-traitants en s'appuyant sur des principes de partenariat à long terme, de concurrence loyale et de conduite éthique. Nous appliquons des processus et procédures de pré-qualification et d'attribution de marchés, des modalités commerciales et une supervision constante afin de contrôler les pratiques commerciales des fournisseurs et sous-traitants.

Dans le cadre de notre engagement envers les droits de l'homme et de nos efforts d'amélioration constants de la gestion des fournisseurs, nous avons élaboré en 2018 un Code de conduite des fournisseurs qui a été examiné par des directeurs généraux et des cadres, et approuvé par le Conseil de B2Gold. Il décrit nos attentes que les fournisseurs agissent conformément aux engagements de notre entreprise dans leur gestion de la santé et de la sécurité, des droits du travail et des droits de l'homme, de l'environnement, de la conduite des affaires et de l'éthique, et du développement socioéconomique.

En 2019, nous commencerons à inclure notre Code de conduite des fournisseurs dans tous les documents d'achat et contractuels utilisés avec les principaux fournisseurs dans le cadre de la phase initiale de sa mise en application. Le personnel de l'entreprise et des sites travaillant dans les services d'Approvisionnement et de Relations avec les communautés collaborera en 2019 pour mettre le Code de conduite des fournisseurs en application dans les pratiques existantes liées à la gestion de la présélection, des contrats et des fournisseurs.

Dans le cadre des études d'impact sur les droits de l'homme menées au Mali (voir page 35), les sous-traitants sur site

importants ont été présélectionnés, et des plans d'atténuation ont été mis en place lorsque des problèmes ont été identifiés (y compris l'amélioration de l'accès aux mécanismes de dépôt de plaintes et le paiement en temps et en heure des salaires). Les risques concernant le travail forcé ou le travail des enfants ont été pris en considération ; aucun risque important n'a été identifié.

B2Gold s'engage à maximiser les avantages économiques locaux et nationaux qu'apportent nos contrats et nos achats. Dans l'approvisionnement en marchandises et en services nécessaires à nos opérations, nous donnons dans la mesure du possible la préférence aux entreprises locales, à conditions qu'elles satisfassent aux exigences minimales concernant la sécurité, la qualité, l'éthique et les coûts. Notre Norme de performance

sur la teneur en éléments d'origine locale définit les exigences minimum permettant d'améliorer les possibilités et avantages d'un approvisionnement local.

Les services d'Approvisionnement et de Relations avec les communautés se coordonnent pour accroître la capacité des petites entreprises et fournisseurs locaux, directement ou par l'intermédiaire de prestataires de services, et suivent nos performances concernant l'approvisionnement local. En 2018, nous avons fait appel à un expert-conseil externe pour mener des évaluations et élaborer des plans d'approvisionnement local au Mali. Ce site a été sélectionné car la mine est encore relativement récente et est confrontée à des pressions des parties prenantes locales et nationales en vue d'accroître les approvisionnements locaux. Alors que des efforts importants ont été consentis en vue de faire appel à des fournisseurs locaux et nationaux dans les deux mines, la capacité et le nombre limités de fournisseurs locaux restreignent le volume des approvisionnements à proximité des mines.

Les équipes d'Approvisionnement et des Relations avec les communautés collaborent directement avec les fournisseurs potentiels ou existants pour s'assurer qu'ils satisfont à nos exigences, et forment des partenariats avec des prestataires de services externes pour accroître leur capacité.

Les exemples de réussite à Fékola comprennent l'achat de produits agricoles à des coopératives de femmes locales de Fékola (voir l'article page 57) et la promotion de l'entrepreneuriat dans les communautés afin d'encourager les petites entreprises à devenir fournisseurs de la mine de Fékola et d'autres secteurs dans le cadre du projet Adéquation Formation-Emploi dans le Cercle de Kéniéba (AFECK) (voir l'article page 35).

Fékola continuera de renforcer les systèmes internes visant à identifier les possibilités et à faciliter les approvisionnements locaux en 2019.

« FÉKOLA CONTINUERA DE RENFORCER LES SYSTÈMES INTERNES VISANT À IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS ET À FACILITER LES APPROVISIONNEMENTS LOCAUX EN 2019. »

TABLEAU 3 | Chaîne d'approvisionnement et approvisionnements locaux

Mine	Définition de « Local – Au niveau des communautés »	Définition de « Local – Au niveau national »	Local – Au niveau des communautés (% des achats totaux)	Local – Au niveau national (% des achats totaux)
Fékola, Mali	Cercle de Kéniéba	Bons de commande du pays (Mali) et payé dans la devise nationale (franc CFA, XOF).	0,97 %	65 %

NOTRE ENVIRONNEMENT

ODD
couverts dans cette section
14 15

Les problèmes environnementaux auxquels est confrontée l'industrie minière comprennent la gestion de l'eau, la gestion des déchets (y compris la gestion des résidus), et les risques et possibilités issus du changement climatique de la planète. La compétition pour la terre, la biodiversité et les ressources d'eau s'accroît constamment en raison de l'accroissement de la population mondiale. Nos opérations et notre stratégie de croissance dépendent de l'obtention et du maintien de l'accès à ces ressources environnementales et nous nous engageons à utiliser efficacement les ressources naturelles et à minimiser l'impact, et à protéger la qualité du milieu naturel des opérations et activités de l'entreprise.

Notre stratégie consiste à identifier et à atténuer et gérer de manière proactive notre impact environnemental. Nous avons intégré notre stratégie de gestion de l'environnement à nos politiques sur l'environnement et la biodiversité, à notre système de gestion SSE et à nos normes de performance. Nous avons actualisé intégralement ces politiques et ces normes en 2018 afin d'y incorporer les récents développements et améliorations des normes de l'industrie et pour prendre en compte la croissance et la maturité grandissante de la gestion d'ensemble de B2Gold concernant les risques et les performances liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Nos normes exigent que nous nous conformions à toutes les réglementations du pays et sont conformes aux normes concernées

« NOTRE STRATÉGIE CONSISTE À IDENTIFIER ET À ATTÉNUER ET GÉRER DE MANIÈRE PROACTIVE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL. »

de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et s'appuient sur les Normes de performance de la SFI et sur les meilleures pratiques internationales dans l'éventualité où les systèmes de réglementation nationaux ne sont pas suffisamment rigoureux. En plus de l'application de ces normes à toutes nos opérations, notre mine de Masbate maintient une certification ISO 14001.

Nos opérations pouvant affecter l'environnement de manière importante, B2Gold utilise une approche préventive sur toute la durée de vie des mines. Dans le cadre de nos politiques et normes liées à la SSE et de nos processus de gestion des risques environnementaux décrits ci-dessus (et dans les sections suivantes ci-dessous), lors du développement ou de la mise en place de changements à nos exploitations, nous évaluons les impacts environnementaux potentiels et comment les atténuer, même lorsque la probabilité ou la magnitude de ces impacts ne sont pas établies scientifiquement avec certitude.

Notre approche et nos systèmes de gestion SSE nous permettent d'atténuer et de gérer les risques et les impacts potentiels que présentent nos opérations, et les changements apportés en 2018 et décrits ci-dessus nous permettent de nous assurer que nos engagements et nos exigences internes sont à l'avant-garde de l'industrie et pousseront les améliorations continues dans les années à venir.

EAU

« TOUTES NOS OPÉRATIONS RECYCLENT LES EAUX DE TRAITEMENT AFIN DE MINIMISER L'UTILISATION D'EAU DOUCE DANS TOUTE LA MESURE DU POSSIBLE. »

GESTION DES EAUX

Le programme de gestion des ressources en eau se concentre sur les risques et les impacts spécifiques aux sites, comme la sécurité de l'approvisionnement en eau et la gestion de la qualité des eaux rendues à l'environnement. En 2018, nous avons actualisé notre Norme de performance en matière de gestion de l'eau (qui définit des exigences minimum permettant de planifier, de gérer et de surveiller de manière proactive nos risques et nos performances à l'égard de l'eau), afin d'incorporer des changements concernant les meilleures pratiques internationales et enseignements tirés dans toute l'organisation.

Nos efforts de gestion des ressources en eau cherchent à conserver la propreté de l'eau et à minimiser la quantité d'eau affectée par les activités minières. Nous construisons des chenaux de dérivation dans la mesure du possible pour dévier l'eau autour de nos installations et nous installons des jupes en polyéthylène haute densité (HDPE) lorsque nous construisons des bassins de stockage de résidus (BSR)⁶ et des bassins de stockage de l'eau (si nécessaire) pour minimiser les pertes par infiltration et l'impact potentiel sur les ressources en eau souterraine. Toutes nos opérations recyclent les eaux de traitement afin de minimiser l'utilisation d'eau douce dans toute la mesure du possible.

Sur nos différents sites, de l'eau est tirée des eaux de surface et de sources souterraines, ainsi que des précipitations et des ruissellements sur et dans nos installations. Les eaux sont évacuées dans différents environnements récepteurs, y compris des environnements d'eau de surface et marins, réinjectées dans les eaux souterraines, et par perte par évaporation. Les eaux évacuées sont traitées, en cas de besoin, afin de satisfaire aux normes de qualité de l'eau et exigences réglementaires applicables avant d'être évacuées en toute sécurité. Nos opérations utilisent des bilans hydrauliques au

niveau des sites comme composants centraux de leurs stratégies de gestion de l'eau. Ces bilans hydrauliques se sont concentrés sur l'abstraction et l'évacuation des eaux. Cependant, comme nous l'avons indiqué en 2017, nous nous sommes engagés à établir une structure de comptabilisation de l'eau (WAF) en vue d'améliorer la normalisation de nos rapports sur l'utilisation de l'eau dans toutes nos opérations, ainsi que nos performances de gestion de l'eau. En 2018, nous avons guidé l'achèvement d'une WAF à notre site d'Otjikoto. La WAF s'aligne aux directives de l'ICMM concernant les rapports sur les questions liées à l'eau et les normes de présentation des informations⁷. La WAF permet à une exploitation de fournir davantage d'informations concernant les intrants et extrants de l'utilisation de l'eau et les changements apportés au stockage. Nous prévoyons d'utiliser les enseignements tirés de l'achèvement de cette première WAF de notre exploitation d'Otjikoto et de réaliser des WAF sur d'autres sites en 2019. Nous déclarons également nos performances concernant la gestion de l'eau dans des rapports contenant des données pertinentes (comme les prélèvements et l'évacuation de l'eau, et la qualité de l'eau) dans la plupart des juridictions aux organismes de contrôle des gouvernements.

Afin d'assurer le respect des normes et réglementations applicables et de veiller à ce que nos opérations n'aient pas d'effet néfaste sur les ressources en eau, nous surveillons la qualité de l'eau évacuée de nos opérations, ainsi que certains paramètres des eaux de surface et des eaux souterraines dans les environnements récepteurs entourant nos opérations. De plus, plusieurs de nos opérations possèdent des équipes de contrôle / d'assurance de la qualité de l'eau comprenant des parties prenantes externes (à savoir, des représentants des communautés environnantes). Ces équipes sont mutuellement bénéfiques, car elles aident B2Gold à mieux comprendre les préoccupations des parties prenantes tout en éduquant les membres des communautés sur les pratiques et performances de gestion de l'eau de B2Gold.

PERFORMANCES 2018

Sur nos différents sites, de l'eau est tirée des eaux de surface et de sources souterraines, ainsi que des précipitations et des ruissellements sur et dans nos installations. L'eau est évacuée dans différents environnements récepteurs, y compris par pertes dues à l'évaporation. L'eau est également entraînée dans nos bassins de stockage de résidus. Nos opérations étant situées dans le monde entier, chaque site d'exploitation est confronté à ses propres difficultés pour mesurer l'abstraction ou l'évacuation des eaux selon l'offre et la demande du site.

Notre consommation totale d'eau pouvant varier en fonction de facteurs tels que : mines nouvelles, projets d'extension et changements apportés au traitement, en plus de mesurer l'utilisation brute de l'eau, nous déclarons également l'intensité de notre utilisation de l'eau. Nous calculons l'intensité de l'utilisation de l'eau comme la quantité d'eau utilisée par quantité de rocher extrait – m³ par tonne (t). Ces dernières années, tous nos sites ont travaillé à l'amélioration de nos systèmes de surveillance de l'utilisation de l'eau (par ex., en identifiant les débits, en installant des débitmètres supplémentaires, en améliorant la collecte des données et les pratiques de gestion). L'étape suivante de l'amélioration continue de nos pratiques de gestion de l'eau a été, en 2018, la mise en place d'une WAF à la mine d'Otjikoto.

En 2018, dans toutes les exploitations de B2Gold, la quantité d'eau abstraite consolidée (à l'exception des précipitations captées, sauf à notre mine d'Otjikoto, où une WAF a été achevée en 2018, menant à des informations plus complètes sur l'utilisation de l'eau en vue de l'établissement de rapports externes) a été de 19,7 millions de m³, une légère réduction par rapport à 2017. Les années passées, nous avons déclaré des chiffres consolidés sur la consommation d'eau et l'intensité de l'utilisation de l'eau. Cependant, les WAF n'étant pas terminées à toutes nos exploitations, la fiabilité des mesures de consommation et d'intensité consolidées de nos exploitations est limitée.

À partir de 2019, nous prévoyons d'utiliser la WAF construite à notre mine d'Otjikoto et de mettre en place des WAF similaires sur d'autres sites. Cela nous permettra de mieux comprendre comment atténuer les risques liés aux eaux des sites et de fournir à nos parties prenantes de meilleures informations,

plus cohérentes, sur l'utilisation de l'eau et nos performances concernant la gestion de l'eau. De plus, afin de réduire les écarts et d'assurer le respect de notre Norme de performance actualisée en matière de gestion de l'eau, nos sites mettront en place des plans d'action comprenant des améliorations s'appuyant sur l'examen (y compris des audits de performances et des experts-conseils externes) de la conception et des activités de gestion.

L'eau est une ressource précieuse et un approvisionnement en eau fiable et durable est vital pour nos opérations. Les activités de broyage et de traitement du minerai nécessitent de grandes quantités d'eau et les activités minières peuvent potentiellement affecter la qualité de l'eau.

Nous pompons de l'eau souterraine pour nous permettre d'atteindre les gisements et utilisons de l'eau pour traiter le minerai, gérer les émissions de poussière, et fournir de l'eau potable et des services de traitement des eaux usées. Nos opérations consomment également de l'eau par évaporation et entraînement dans les bassins de stockage des résidus, les bassins de traitement et de rétention des eaux pluviales, et les haldes à stérile. Pour B2Gold, l'eau ne représente pas seulement une ressource limitée. Chacune de nos opérations possède ses propres risques et impacts : alors que certaines opérations se situent dans des environnements arides, d'autres doivent gérer des pluies intenses.

Nous reconnaissons également l'impact que nos activités peuvent avoir sur l'accès des communautés locales à l'eau. Notre engagement comprend de bien comprendre la disponibilité et l'utilisation de l'eau au sein des bassins hydrographiques dans lesquels nous avons des activités et le développement de méthodes de gestion qui réduisent ou atténuent notre impact sur la qualité et la quantité de l'eau. Il est fondamental de gérer les ressources en eau de manière responsable pour garder la confiance des communautés intéressées dans nos zones d'opération.

⁶ B2Gold gère des BSR qui ne possèdent pas de jupes en HDPE et qui ont été construits avant leur acquisition par B2Gold : un BSR de Masbate ne possède pas de jupe en HDPE mais a été construit avec une doublure d'argile compactée ; trois BSR au Nicaragua, qui sont maintenant remplis et en réhabilitation.

⁷ <https://www.icmm.com/en-gb/environment/water/water-reporting>



ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nos opérations demandent beaucoup d'énergie et utilisent de grandes quantités de fioul et d'électricité. Ces deux sources d'énergie, qui constituent nos plus grandes dépenses, émettent également des gaz à effet de serre (GES) qui peuvent emprisonner la chaleur dans l'atmosphère, entraînant un accroissement progressif des températures de la terre et le changement du climat mondial. Nous reconnaissons la réalité du changement climatique mondial et le fait que les phénomènes météorologiques extrêmes représentent un risque croissant, nécessitant que nous évaluions la résilience de nos activités et que nous les préparions au changement climatique.

Les principales sources d'émissions de GES de nos exploitations sont issues de l'électricité nécessaire au fonctionnement de nos usines de traitement (du concassage au broyage, à la lixiviation, l'électroextraction et à la fusion) et du fuel nécessaire aux équipements mobiles. Notre exploitation de Fékola produit 100 % de son électricité sur site à l'aide de centrales électriques à fioul lourd secondées par des groupes électrogènes diesel. Notre consommation d'énergie et nos émissions de GES totales varient en fonction de facteurs comme l'ouverture ou l'extension de mines, nos rapports indiquent l'intensité de notre consommation électrique et l'intensité de nos émissions de GES.

Comme indiqué pour l'année 2017, nous avons commencé à élaborer nos processus d'établissement de rapports concernant les émissions de GES et avons planifié le test de nos pratiques d'établissement de rapports sur les émissions de GES en 2018. Nous avons terminé l'inventaire de nos émissions de GES à notre exploitation d'Otjikoto (émissions indiquées ci-dessous) concernant les émissions directes (Scope 1). La mine d'Otjikoto n'achète pas d'électricité à une source externe et ne produit donc pas d'émissions de GES indirectes (Scope 2). Nous avons également estimé des émissions indirectes limitées (Scope 3),

y compris les vols charter que nous utilisons pour transporter les employés et sous-traitants hors et à destination du site et certains véhicules utilisés par des sous-traitants hors site. Nous calculons nos émissions de GES en utilisant le protocole GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (Protocole GES de la Norme de comptabilisation et de déclaration d'entreprise).⁸

En 2019, nous prévoyons d'étendre nos rapports d'émissions de GES à d'autres exploitations et d'estimer les émissions des années précédentes. De plus, nous évaluons actuellement comment développer nos programmes concernant le changement climatique, en nous concentrant sur l'énergie et les inventaires d'émissions de GES, les stratégies de réduction de l'intensité énergétique et des émissions, les directives et les plans d'adaptation au climat, et l'inclusion de davantage d'informations liées à notre approche du changement climatique dans notre rapport annuel.

⁸ <http://ghgprotocol.org/corporate-standard>

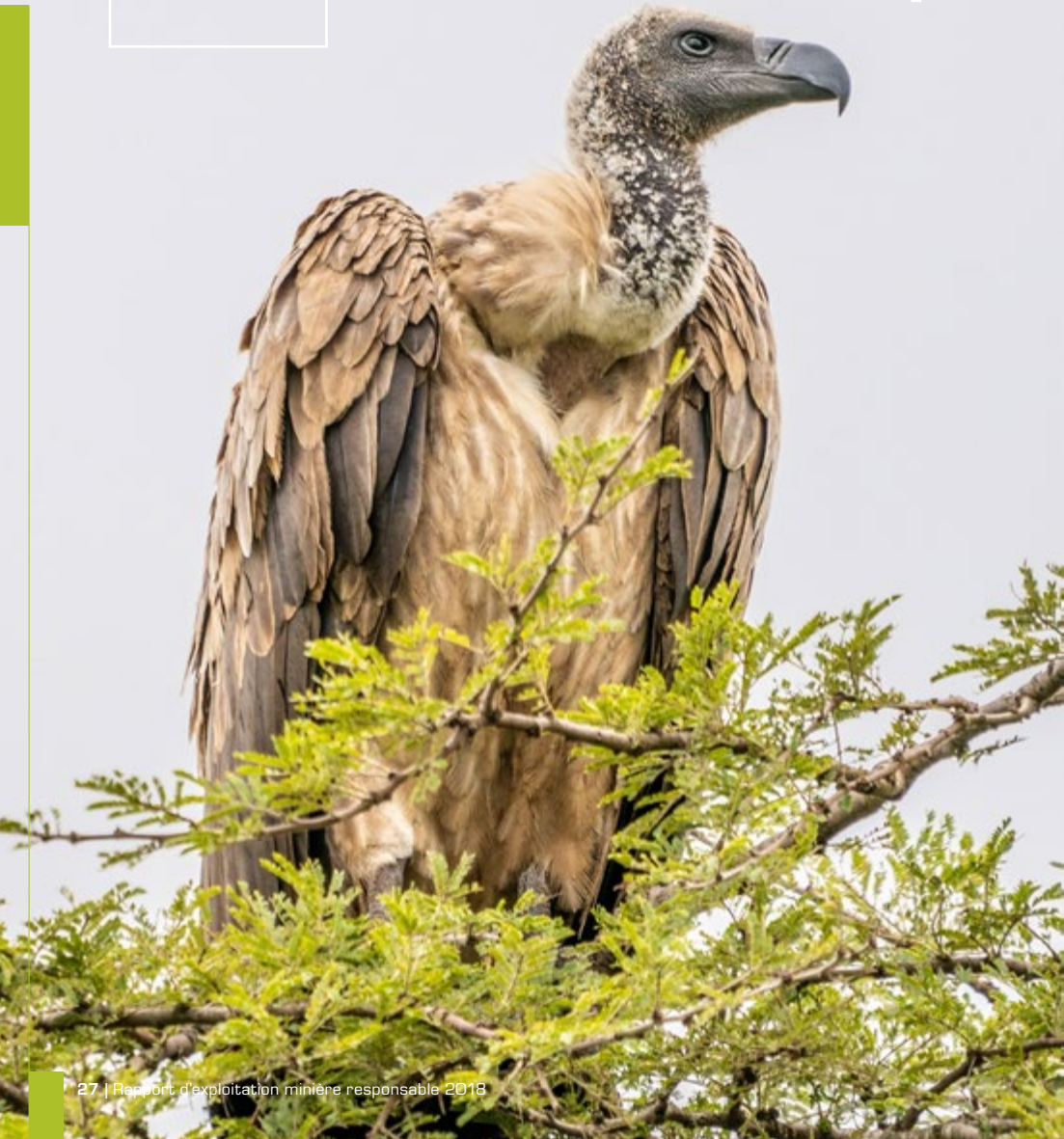
PERFORMANCES 2018

Notre consommation totale d'électricité s'est accrue pour atteindre 612 gigawattheures (GWh) en 2018, soit 505 GWh d'électricité produite sur site et 107 GWh d'électricité tirée du réseau électrique. L'accroissement était de 185 GWh par rapport à 2017. En 2018, notre intensité énergétique s'est légèrement accrue pour atteindre 4,5 MWh/millier de tonnes de rocher extrait, contre 4,4 en 2017.

Nos émissions totales de GES sont restées inchangées de 2017 à 2018, à une quantité estimée de 126 000 tonnes d'équivalent CO₂ (équivalent dioxyde de carbone). Les deux principales sources d'émissions de GES en 2018 sont la production d'électricité (48 % des émissions) et les flottes minières (équipements et véhicules, 48 % des émissions).

En 2018, nous avons utilisé 104,1 millions de litres de fioul lourd, 85,3 millions de litres de diesel, 11 000 millions de litres d'essence, et 1,5 million de litres de graisse et de lubrifiant.

« DE BONNES PRATIQUES DE CONSERVATION ET UNE UTILISATION JUDICIEUSE DU SOL NOUS PERMETTENT NON SEULEMENT D'ÉVITER OU D'ATTÉNUER LES IMPACTS NÉGATIFS SUR LA BIODIVERSITÉ, MAIS AUSSI D'OUVRIER DES POSSIBILITÉS IMPORTANTES PERMETTANT D'AFFECTER LA BIODIVERSITÉ DE MANIÈRE POSITIVE, DANS LES COMMUNAUTÉS VOISINES ÉGALEMENT »



BIODIVERSITÉ

Les activités minières peuvent potentiellement affecter la biodiversité et les écosystèmes, de manière directe, indirecte, conséquente et hautement visible. La protection des écosystèmes mondiaux est une valeur importante, tant pour nous que pour nos parties prenantes. Nous sommes résolus à préserver la biodiversité et à adopter des approches d'aménagement des terres intégrées.

Notre Politique sur la biodiversité et notre Norme de performances en matière de diversité (toutes les deux actualisées en 2018) régissent notre stratégie de gestion de la biodiversité. Des considérations sur la biodiversité et l'écosystème sont incluses dans les études d'impact sur l'environnement (EIE) menées sur tous nos sites avant leur construction. Lorsque la gestion et la protection de la biodiversité sont identifiées comme des risques environnementaux potentiels ou réels, les exploitations doivent élaborer, mettre en place, communiquer, respecter et maintenir un Plan de gestion de la biodiversité.

De bonnes pratiques de conservation et une utilisation judicieuse du sol nous permettent non seulement d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs sur la biodiversité, mais aussi d'ouvrir des possibilités importantes permettant d'affecter la biodiversité de manière positive, dans les communautés voisines également.

ZONES PROTÉGÉES ET DE HAUTE VALEUR POUR LA BIODIVERSITÉ

Les zones protégées comprennent les zones protégées dans le cadre d'une loi régionale ou nationale, ou désignées par des organisations internationales, comme les sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les zones protégées de catégories Ia, Ib, II, III ou IV de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les zones de haute valeur pour la biodiversité possèdent des caractéristiques fournissant des services essentiels pour l'écosystème et sur lesquelles s'appuient les être humains et les animaux, une abondance d'espèces rares, vulnérables ou endémiques, et/ou de grandes zones d'habitats naturels relativement intacts.

Aucune de nos exploitations (y compris Fékola) n'est adjacente à des zones protégées identifiées telles que définies par les organisations internationales ou législations nationales.

Certaines espèces en péril vivent dans une zone adjacente au site de Fékola. Comme indiqué les années précédentes,

les espèces classées comme les plus menacées sur les territoires adjacents à nos exploitations, à savoir, classées EN (en danger) ou CR (en danger critique) par l'UICN, sont le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest (CR), le vautour charognard (CR) et le lion (EN) à notre mine de Fékola.

La présence de ces espèces menacées sur les territoires adjacents à notre site de Fékola indique qu'il s'agit de zones de haute valeur pour la diversité, ce qui régit alors l'élaboration de nos plans de gestion de la biodiversité à chaque exploitation.

Tous nos programmes importants de gestion et de conservation de la biodiversité ont été reconduits ou étendus en 2018. Nos efforts de conservation à notre mine de Fékola, centrés sur le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, se sont poursuivis en 2018. Nous avons élaboré la Structure de notre stratégie sur la biodiversité, qui établit notre stratégie de gestion de la biodiversité, ainsi que des systèmes et des mesures, permettant à nos efforts d'évitement et d'atténuation de réussir à notre exploitation. La Structure stratégique établit huit Zones d'action de conservation stratégiques visant à mettre en place des mesures d'atténuation :

- » Recherche, partenariat de recherche, stages, bourses d'études et dissémination de l'information
- » Éducation sur le développement durable

- » Gestion de la biodiversité dans les zones protégées
- » Utilisation durable des composants de la biodiversité
- » Rôle des communautés dans la gestion de la biodiversité
- » Capacité institutionnelle
- » Respect et application de la législation
- » Gestion, coordination et surveillance

L'équipe de Fékola travaille actuellement sur l'actualisation du Plan de gestion de la biodiversité en vue d'incorporer des informations supplémentaires du projet (par ex., avis des parties prenantes, nouvelles recherches et données sur la biodiversité). Des études de terrain supplémentaires faisant appel à des spécialistes externes et visant à définir davantage la taille et le domaine des communautés de chimpanzés (et d'autres espèces prioritaires) sont également programmées pour 2019.

Nous avons également lancé des programmes liés à la biodiversité dans les communautés environnantes. Ces programmes visent à sensibiliser la population et à améliorer l'éducation sur la biodiversité, à fournir des sources d'alimentation et de revenus de remplacement, et à impliquer et recruter des personnes de chaque communauté afin de les incorporer à nos efforts de recherche. Ces programmes se poursuivront et seront étendus à l'avenir alors que nous continuons d'élaborer nos programmes de conservation de la biodiversité.

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des roches stériles représente un aspect clé de nos opérations. Selon les caractéristiques de la roche stérile, des procédures de gestion et des installations de gestion des roches stériles appropriées sont réalisées selon notre Norme de performance en matière de gestion des roches stériles (actualisée en 2018). Les sites doivent résoudre les questions liées à l'impact

L'extraction et le traitement de l'or produisent des sous-produits rejetés sous la forme de résidus et de roche stérile, ainsi que des matériaux dangereux et non dangereux. Ces déchets, ainsi que leurs procédures de stockage et de transport, peuvent présenter des risques environnementaux et sanitaires. Il est essentiel de gérer ces résidus efficacement et d'assurer la sécurité de leur stockage et de leur transport pour protéger la population et l'environnement.

Le stockage, la manipulation et la mise au rebut responsables des résidus solides et dangereux sont des composants essentiels d'une gestion judicieuse de l'environnement. Dans nos exploitations, nos pratiques

s'appuient sur la Norme de performance en matière de gestion des déchets qui ne peuvent plus être traités et visent à minimiser la production de déchets et de résidus, en réutilisant et recyclant les déchets ou sous-produits et, lorsque les matériaux ne peuvent pas être recyclés, à les mettre au rebut de manière acceptable. Les déchets sont triés, collectés, transportés, stockés et mis au rebut ou recyclés conformément aux Plans de gestion des déchets. Tous les matériaux sont recyclés ou mis au rebut conformément aux obligations légales, licences et autres exigences propres au pays.

Les déchets non dangereux de nos sites sont généralement constitués de déchets métalliques, de déchets de bois, de verre, de pneus, de carton et de papier. Les principaux déchets dangereux produits dans nos exploitations comprennent de l'huile usagée, des solvants, de l'antigel, de la peinture, des batteries et des tubes fluorescents.

potentiel sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et concevoir, construire, exploiter et fermer les bassins de stockage de roches stériles de manière protéger à long terme la santé et la sécurité des parties prenantes et de l'environnement environnant.

Notre Norme de performance en matière de gestion des résidus exige que les sites réalisent des

investigations préliminaires et évaluent les impacts potentiels avant le positionnement des résidus : concevoir, construire, exploiter et fermer les installations afin qu'elles soient stables aux niveaux géotechniques et géochimiques ; et qu'elles protègent la vie humaine et l'environnement. Nous utilisons des bassins de retenue et des remblais pour stocker et gérer les résidus. Nous ne rejetons pas de résidus dans des systèmes fluviaux ou des environnements marins.

Nous utilisons plusieurs niveaux de surveillance et d'inspection à nos installations de gestion des résidus. Nous appliquons des procédures de CQ/AQ rigoureuses lors de la construction des bassins et des remblais, menées par des experts indépendants. Notre personnel réalise des inspections quotidiennes et des inspections opérationnelles régulières, et des inspections annuelles des installations sont réalisées par l'ingénieur responsable

(à savoir, des experts indépendants). Toutes nos installations de gestion des résidus ont été soumises à une inspection annuelle indépendante en 2018. De plus, avec l'examen et l'actualisation de toutes nos politiques et normes liées à la SSE, réalisés en 2018, des exigences supplémentaires importantes ont été ajoutées concernant nos pratiques de gestion des résidus.

Nous exigeons maintenant que tous nos bassins de retenue et nos pratiques de gestion des résidus soient soumis tous les cinq ans à un examen exhaustif réalisé par des tiers. Cela aligne nos exigences aux changements apportés aux pratiques acceptées de l'industrie au cours des dernières années, à la lumière de plusieurs événements malheureux qui se sont produits dans l'industrie. En 2019, cette nouvelle exigence d'examen par des tiers sera complètement appliquée en créant des directives internes supplémentaires et en réalisant notre premier examen dans le cadre de ces exigences à une de nos exploitations.

Nous nous efforçons toujours de réduire notre production de déchets et, pour les déchets que nous produisons, de cibler des matériaux que nous pouvons réutiliser ou recycler afin de réduire les impacts potentiels sur l'environnement.



GESTION DU CYANURE

Le cyanure de sodium est un produit chimique essentiel au traitement du minerai d'or car, actuellement, la cyanuration est le processus le plus efficace, économique et sûr de récupérer l'or. Le cyanure pouvant poser de sérieux risques sanitaires pour les êtres humains, les animaux et la flore, le droit à la santé a été identifié comme un problème potentiel saillant pour les droits de l'homme associé à l'industrie de l'exploitation aurifère.

Nous nous appuyons sur notre Norme de performance en matière de gestion du cyanure (actualisée en 2018) pour guider notre approche du transport, du stockage, de l'utilisation et de la mise au rebut du cyanure. Notre Norme se base sur les neuf principes du Code international de gestion du cyanure et nous exigeons que nos pratiques et performances opérationnelles soient conformes au Code sur le cyanure. Des experts indépendants réalisent des audits sur nos sites afin de vérifier le respect de notre Norme sur le cyanure.

Nous utilisons des processus de destruction du cyanure à notre exploitation de Fékola avant de déposer des boues de résidus dans les BSR. Les boues de résidus déposées au sein des BSR dans notre exploitation de Fékola possèdent une concentration cible de cyanure DAF inférieure à 10 parties par million (ppm). Toutes nos opérations sont en mesure de maintenir des concentrations de cyanure DAF dans les bassins de traitement (y compris des BSR) à un niveau bien inférieur aux 50 ppm des directives du Code sur le cyanure pour la protection de la faune.

CONFORMITÉ ET INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX



CONFORMITÉ

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations environnementales ainsi que les exigences de permis des juridictions dans lesquelles nous avons des activités. Notre approche de la gestion du respect de la législation s'appuie sur notre Norme sur les systèmes de gestion des obligations juridiques et des évaluations (actualisée en 2018). Cette norme définit les exigences minimum devant être respectées à nos exploitations afin d'assurer que des processus officiels et des systèmes sont en place pour identifier et gérer nos obligations légales concernant les différentes lois, réglementations, règles et autres obligations nationales, provinciales/étatiques et locales/municipales applicables à nos opérations concernant la santé, la sécurité et l'environnement.

Nous suivons notre conformité à l'aide de registres juridiques et de permis, d'inspections et d'audits, et de surveillance environnementale. De plus, nous enquêtons et suivons les incidents environnementaux pour comprendre les causes profondes des événements, pour aider à élaborer des stratégies d'atténuation et pour éviter que des événements se reproduisent.

« NOUS SUIVONS NOTRE CONFORMITÉ À L'AIDE DE REGISTRES JURIDIQUES ET DE PERMIS, D'INSPECTIONS ET D'AUDITS, ET DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE. »

Les Normes sur le système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (actualisées en 2018) s'alignent à celles de l'ISO, de l'OHSAS (Occupational Health and Safety Assessment Series) et d'autres normes internationales liées aux meilleures pratiques.

INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Un incident est un événement non intentionnel qui, dans la vaste majorité des cas, est immédiatement géré et qui a des implications environnementales minimales. Toutes nos opérations ont mis en place des mesures de contrôle visant à minimiser la probabilité d'incidents environnementaux et à atténuer les effets potentiels sur l'environnement des incidents qui se produisent.

Les mesures de contrôle comprennent des considérations sur la conception des installations, des mesures de confinement des déversements, des compteurs, des alarmes, des procédures opérationnelles normalisées, des formations, des inspections régulières et l'identification de problèmes potentiels à l'aide d'évaluations de risques internes. Les incidents environnementaux importants sont examinés afin d'en identifier les causes profondes, et nous mettons en place des mesures de remédiation et des mesures correctives.

B2Gold emploie un système de classification de base pour classer la gravité des incidents environnementaux. Nous classifions les incidents environnementaux comme mineurs ou majeurs en fonction de la menace potentielle que présente l'événement pour l'environnement (particulièrement pour les plans d'eau récepteurs), qu'un incident environnemental ait ou non des répercussions

hors du site (par ex., un déversement sortant des limites de l'exploitation), qu'il doive ou non être signalé aux organismes de réglementation, ou qu'il y ait ou non des considérations statutaires. Nous avons enregistré un événement environnemental majeur à Fékola en 2018. Cependant, bien qu'il ait été classifié comme majeur dans le cadre de notre système de classification interne, cet incident n'a pas eu d'impact étendu ni à long terme ; l'incident était d'une gravité modérée.

Nous reconnaissons que notre classification interne est simplifiée (elle possède seulement 2 niveaux de classification) et qu'elle ne s'aligne pas aux classifications de l'industrie (qui possèdent généralement de 3 à 5 niveaux de classification). À l'avenir, il est possible que nous raffinions notre système de classification des incidents environnementaux afin de fournir davantage de clarté sur la gravité des incidents. Le déversement d'hydrocarbures qui s'est produit à notre site de Fékola n'a pas eu d'impact négatif sur l'environnement récepteur.

Tous les déversements et autres incidents environnementaux, quelle que soit leur magnitude, sont immédiatement signalés, nettoyés (ou corrigés), et font l'objet d'une enquête afin de déterminer la cause de l'incident et de s'assurer que des mesures correctives sont mises en place pour réduire la probabilité d'incidents similaires à l'avenir.



NOTRE PERSONNEL

ODD couverts dans cette section
1 4 3 16

APPROCHE DE LA GESTION DU PERSONNEL

Les gens peuvent bénéficier grandement de l'impact économique et social d'un projet minier lorsque cet impact est mesuré en termes d'emploi, de renforcement des capacités et de génération de revenus. Mondialement, le secteur minier officiel emploie et fournit un transfert de compétences à une population s'étendant de deux à quatre millions. Lorsqu'on considère les impacts indirects, les avantages sociaux et économiques sont multipliés par un facteur de deux à cinq⁹.

Nous reconnaissons que les accomplissements de notre société ne sont possibles que grâce aux accomplissements de nos employés. En tant qu'employeurs de bonne réputation, nous ouvrons des possibilités permettant aux employés de développer leur carrière, nous formons les employés afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences, et nous ouvrons nos portes aux femmes, aux minorités et aux personnes historiquement désavantagées. L'investissement dans notre personnel attire des personnes talentueuses et leur octroie la dignité de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille.

Pour atteindre ces objectifs, B2Gold s'appuie sur la Politique d'approche de la gestion du personnel de notre entreprise, qui définit les principes de notre Société à l'égard de nos employés et de notre lieu de travail. Chaque opération élabore ensuite les politiques, programmes et plans localisés qui conviennent le mieux à son cadre national. Grâce aux forums d'implication des employés, aux commentaires de comités d'employés et aux résultats des mécanismes de dépôt de plaintes sur le lieu de travail, nous adaptons notre approche concernant les employés et le lieu de travail afin de mieux atteindre nos objectifs.

La Politique d'approche de la gestion du personnel, mise en place pour la première fois en 2017 et actualisée en 2018, prend en considération les meilleures pratiques, les conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail (OIT), et

le cadre des droits de la personne. L'engagement et l'adhérence à cette norme d'entreprise sont importants et seront utilisés comme des indicateurs de performance clés au niveau de la direction du pays. Notre approche s'aligne et complète nos codes de conduite et les politiques et normes de performance concernant la santé, la sécurité et la responsabilité sociale. Notre personnel s'appuie également sur notre Code de conduite des affaires et d'éthique, Politique anticorruption, Politique sur les lanceurs d'alertes, Politique sur la divulgation, la confidentialité et les délits d'initiés, et notre Politique sur la confidentialité des employés.

En plus de l'établissement d'une fondation assurant un lieu de travail décent et sûr, nos principes interdisent le travail forcé et le travail des enfants. B2Gold n'emploie aucune personne de moins de 18 ans. Notre respect pour la liberté de mouvement assure que les employés ont le droit de conserver leurs documents et biens personnels, de quitter le lieu de travail après le travail et de démissionner librement.

Fin 2018, nos effectifs totaux s'élevaient à 5 242 employés, soit 3 512 employés directs et 1 730 employés en travail supervisé.

⁹ *Economic Impact of World Mining*, World Bank Group Mining Department, Washington, D.C., États-Unis.

¹⁰ Le nombre total d'employés inclut la main-d'œuvre supervisée sous contrat mais ne comprend pas les employés sous-traitants non supervisés. Les chiffres indiqués incluent les employés permanents à plein temps et à temps partiel ainsi que les employés temporaires.

EMPLOIS LOCAUX

Notre engagement à l'égard des emplois locaux est hiérarchisé dans notre Politique d'approche de la gestion du personnel et s'appuie sur notre Norme sur la teneur en éléments d'origine locale, qui promeut des stratégies favorisant les emplois locaux. Nos objectifs concernant les emplois locaux prennent en compte la démographie et les initiatives d'habilitation des cadres nationaux respectifs, tout en incorporant notre culture inclusive pour attirer des talents du monde entier. Nous sommes fiers de la richesse et de la diversité de nos effectifs ; nos employés aiment travailler dans un cadre multiculturel et les expériences professionnelles qu'il leur offre.

Nous continuons de maintenir un taux d'emplois locaux élevé en ciblant notre recrutement au niveau local et national. Au Mali, 95 % de l'effectif total est constitué d'employés locaux. Chez les cadres supérieurs, seulement 6 % sont recrutés localement. Actuellement, l'équipe de direction de Fékola est constituée principalement d'expatriés alors que nous développons les services opérationnels de la mine. Une fois qu'ils seront entièrement établis, les postes de direction seront remplis par du personnel local qui se prépare actuellement à ces responsabilités. Le terme « cadre supérieur » se rapporte aux cadres régionaux et aux chefs de service régionaux. Le terme « local » se rapporte aux personnes nées dans le pays de l'exploitation ou qui ont le droit de résider légalement et indéfiniment dans ce pays.

À notre mine de Fékola du Mali, nous préférons employer du personnel non qualifié des communautés avoisinantes. Sachant que la transition de la construction à l'exploitation en 2018 réduirait dans l'ensemble le nombre des emplois, nous avons réussi à atteindre des niveaux d'emploi local supérieurs dans les phases d'exploitation en ciblant deux initiatives principales. Tout d'abord, nous avons fait passer plus de 80 % du personnel malien de la construction à l'exploitation grâce à un programme de parrainage, de formation structurée en cours d'emploi, et de rotation des postes pour trouver le poste qui convient le mieux à chaque personne. Deuxièmement, nous tirons parti du projet AFECK pour mettre à niveau les compétences des chercheurs d'emploi de la communauté locale et ouvrir des possibilités pour les entreprises d'approvisionnement locales.

AFECK RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le projet Adéquation formation à l'emploi dans le cercle de Kéniéba (AFECK) est une initiative de « compétences professionnelles » cofinancée par Affaires mondiales Canada et par B2Gold (75 % et 25 % respectivement), et mise en œuvre par Cowater-Sogema (un organisme de développement international).

Les objectifs du projet AFECK sont d'améliorer les compétences techniques des résidents du Cercle de Kéniéba afin de répondre aux besoins du marché du travail et d'accroître la capacité des petites entreprises, en se concentrant sur les entrepreneuses, en les habilitant à fournir des marchandises et des services au secteur de l'extraction, entre autres. AFECK soutiendra également le gouvernement local en vue d'améliorer la fourniture de programmes liés aux compétences professionnelles et à la formation.

Depuis le début de l'année 2017 jusqu'à fin 2018, 410 personnes du Cercle de Kéniéba ont reçu une formation professionnelle. Les cours couvrent des domaines comme la maçonnerie, la peinture, la couverture, le plâtrage, le coffrage, l'électricité photovoltaïque et les compétences entrepreneuriales. Environ 50 % de ces personnes ont été embauchées officiellement dans le cadre de contrats de construction. Une formation entrepreneuriale et de gestion de petites entreprises a été fournie directement à 333 personnes, 437 autres personnes recevant une formation de leurs pairs utilisant le même programme de formation. Parmi ces 770 bénéficiaires formés directement et indirectement, environ 44 % sont maintenant des employés ou des travailleurs indépendants dans des petites entreprises. AFECK a également contribué à lancer sept coopératives agricoles, dont trois sont gérées par des femmes.



DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

B2Gold accorde beaucoup d'importance à la diversité et s'efforce d'éliminer les obstacles à l'emploi qui entravent l'égalité des chances. Les décisions liées à l'emploi s'appuient sur la nature intrinsèque du travail et non sur des caractéristiques ou circonstances personnelles qui ne sont pas liées à l'exécution du travail. La race, l'ethnicité, la religion, le sexe, l'âge, ou les déficiences physiques ou mentales ne sont pas pris en considération lors de l'évaluation de l'employabilité d'une personne, sauf si : cela se rapporte directement à une législation d'action positive demandant un traitement préférentiel ; la législation limite l'accès des femmes à certains emplois (par ex., des lois interdisant aux femmes de travailler la nuit) ; une déficience affecte la capacité d'une personne à réaliser une tâche et est considérée comme un risque pour la sécurité de la personne et d'autrui ; ou si l'âge minimum est un problème.

Alors que nous sommes fiers de la diversité raciale et culturelle de nos employés, seulement 13 % de notre effectif total est constitué par des femmes, 22 % des postes supérieurs étant occupés par des femmes (les niveaux étaient similaires en 2017). Ces postes supérieurs comprennent des occupations de nature spécialisée ou professionnelle, ainsi que des postes de chef de service, et de cadre moyen et supérieur.

En 2018, nous avons tenu un atelier de sensibilisation à la pluralité des genres à l'intention de nos cadres supérieurs mondiaux afin de les préparer aux possibilités et difficultés que nous rencontrerons en nous attaquant aux obstacles réels et perçus concernant la pluralité des genres. Un énoncé du travail et un budget ont été approuvés, nous permettant de lancer notre initiative Pluralité des genres dans l'entreprise en 2019, qui comprend la formalisation de la Stratégie sur la pluralité des genres de l'entreprise et de travailler avec un expert-conseil afin d'identifier les obstacles organisationnels. Nous reconnaissons qu'un engagement à long terme est nécessaire pour atteindre nos objectifs d'amélioration de la pluralité des genres.

Parallèlement à l'élaboration d'une initiative d'entreprise, nos équipes régionales ont commencé à incorporer des priorités liées aux genres dans leurs politiques et leurs programmes. Au Mali, des cibles concernant les genres ont été incorporées au programme de bourses d'étude et au projet AFECK.

Alors que nous cherchons comment accroître le nombre de femmes à toutes nos exploitations et à tous les niveaux d'emploi, nous devons également nous assurer qu'un travail égal entraîne un salaire égal. Dans un environnement syndiqué, qui comprend habituellement des employés qualifiés et non qualifiés, l'égalité salariale est supérieure car les niveaux de salaire sont déterminés par des conventions collectives ou par des échelons de rémunération. À ces niveaux, le rapport d'ensemble entre les salaires de base s'élève à 0,97 et le rapport entre les rémunérations à 0,93. Le rapport entre les rémunérations est affecté par le fait que les hommes font plus d'heures supplémentaires que les femmes (et gagnent donc plus). Au niveau des superviseurs et des professionnels, les rapports d'ensemble s'élèvent respectivement à 0,98 et 0,95 pour les salaires de base et les rémunérations.



Au niveau de la direction, certains problèmes apparaissent en raison de la subjectivité des facteurs déterminant les rémunérations. Même lorsque des échelles de salaires sont disponibles, les salaires sont déterminés en fonction des années d'expérience, des compensations chez les employeurs précédents, de la rareté des compétences, et des capacités de négociation des candidats. Alors que nous cherchons à égaliser les niveaux de rémunération au fil du temps, nous devons trouver des moyens de résoudre cette subjectivité. Au niveau de la direction, le rapport concernant les salaires de base s'élève à 0,85 et le rapport entre les rémunérations à 0,78.

Plusieurs représentations existent à tous les niveaux de B2Gold, à savoir dans les comités d'employés, comités de direction et comités de gouvernance.

En 2019, B2Gold prévoit de faire la promotion de ses objectifs concernant la diversité et l'égalité des chances grâce à l'élaboration de son Plan sur la pluralité des genres dans l'entreprise. Des enquêtes sur la diversité seront également réalisées à chacune de nos mines par un expert-conseil externe afin de mieux comprendre les obstacles potentiels, d'identifier les lacunes de notre politique, et de déterminer des stratégies et plans d'action en vue d'accroître la représentation des femmes et d'atteindre d'autres objectifs liés à la diversité.

TABLEAU 4 | Représentation de la diversité

Comités d'employés	<ul style="list-style-type: none"> » Au Mali, les organes de représentation du personnel sont constitués de 36 citoyens maliens appartenant à différentes catégories de personnel, des employés non qualifiés au personnel d'encadrement. Toutes les tranches d'âge et catégories techniques et administratives sont bien représentées. Aucune femme n'a été élue par les employés actuellement. » Au niveau mondial, différents comités de représentation du personnel sont composés de 18 % de femmes ; 20 % de tous les membres ont moins de 30 ans, 73 % ont entre 30 et 50 ans, et 7 % ont plus de 50 ans.
Organes de gouvernance de la direction	<ul style="list-style-type: none"> » L'organe local de représentation de la direction de Fékola est composé principalement de membres de 30 à 50 ans et ne comprend aucune femme locale. » L'équipe de direction d'entreprise de 14 membres comprend une femme ; la plupart des membres ont plus de 50 ans. » Dans l'ensemble de la Société, les équipes de direction sont composées de 21 % de femmes ; 67 % des membres de ces équipes ont entre 30 et 50 ans, les autres ont plus de 50 ans.
Équipe de direction et Conseil d'administration de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> » Les huit membres du Conseil d'administration de l'entreprise au Canada comprennent une femme administratrice non dirigeante, un seul membre qui est également un employé, et ont en moyenne 62 ans.

GESTION DES PLAINTES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Comme stipulé dans notre Code de conduite des affaires et d'éthique, notre Norme de performance en matière des droits de l'homme, notre Politique d'approche de la gestion du personnel et dans nos directives régionales concernant les ressources humaines (RH), nous ne tolérons aucune discrimination et aucun harcèlement d'aucune sorte.

Des mécanismes de dépôt de plaintes ont été mis en place dans toutes les régions. Les procédures de dépôt de plainte sont adaptées à la région et sont accessibles à tous les employés ayant besoin de signaler un traitement ou un comportement inacceptable. Les plaintes sont traitées de manière confidentielle et sans représailles. Le mécanisme de dépôt de plainte de la Société sera étendu aux employés en travail supervisé, s'ils n'ont pas encore accès à un tel mécanisme.

En 2018, aucune plainte formelle n'a été déposée concernant le harcèlement professionnel, et B2Gold reconnaît qu'il s'agit d'un sujet sensible sur tout lieu de travail. Dans le Code de conduite des affaires et d'éthique, qui s'applique à tous les employés du monde, B2Gold affirme sa position de tolérance zéro en matière de harcèlement et encourage les employés à signaler toute situation dans laquelle ils pensent avoir été harcelés. La politique est appliquée au niveau régional grâce à des politiques locales sur le harcèlement, des réglementations internes, des mécanismes de dépôt de plaintes et/ou des codes de conduite régionaux.

En 2019, nous prévoyons d'examiner nos mécanismes de dépôt de plaintes en vue de nous assurer qu'ils sont légitimes, accessibles, prévisibles, équitables, transparents, compatibles avec les droits et qu'ils constituent une source d'apprentissage continu. Les politiques de tous les sites concernant le harcèlement professionnel feront partie de cet examen.

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

Les principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité sont profondément enracinés dans notre culture d'entreprise et nous cherchons continuellement à renforcer l'implication des employés en partageant les informations, en respectant et en comprenant la culture et les traditions de nos employés, et en prêtant attention aux préoccupations de nos employés. Sur tous les sites, des plans d'implication des employés sont mis en place ou sont en cours d'élaboration afin de soutenir le dialogue et d'éviter ou de réduire les conflits possibles.

Nos services des ressources humaines cherchent toujours à cultiver des relations de respect et de confiance mutuels, essentielles pour que toute équipe atteigne un objectif commun. Chaque mine possède différents domaines d'amélioration concernant la consultation et l'implication des employés. Nous cultivons des relations de respect en renforçant les capacités de nos employés grâce à des formations sur les techniques de négociation, à l'élaboration de principes relatifs à la conduite des affaires, et à l'amélioration de nos programmes d'intégration des nouveaux employés. En 2019, nous ferons des efforts en vue d'améliorer nos programmes d'initiation et d'intégration afin de continuer à promouvoir une culture positive sur le lieu de travail.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

B2Gold respecte les principes de liberté d'association et s'efforce de former des partenariats avec tous les employés et parties prenantes concernant les questions d'emploi, en vue de conserver un lieu de travail positif et sûr. Ces principes sont au cœur de notre Politique d'approche de la gestion du personnel et s'alignent à notre Norme de performance en matière des droits de l'homme.

À notre exploitation du Mali, un organe de représentation des employés est en place, visant à améliorer l'efficacité de nos relations avec les employés. Les exploitations respectent les lois nationales en matière de délais de préavis, qui sont habituellement de quatre semaines. B2Gold n'a connu aucune grève en 2018.

RETEINIR LES TALENTS

Certaines de nos mines se trouvent dans des endroits ruraux reculés, ce qui rend difficile d'embaucher localement, d'attirer des personnes qualifiées (spécifiquement des femmes), et de retenir les employés doués. Ces obstacles sont amplifiés par le manque et le besoin d'hébergements convenables, les limitations des services publics et les longues navettes. Ces difficultés sont atténuées en offrant des compensations et des avantages sociaux importants, en mettant en place des formations de renforcement de la motivation et des initiatives sur le bien-être, et en nous engageant à respecter les principes décrits dans ce rapport. Soixante pour cent des employés sont des employés permanents.

Le roulement volontaire de notre personnel reste faible au niveau mondial, à 4,9 % (4,4 % en 2017). Les taux de roulement sont restés faibles pendant plusieurs années, ce que nous créditons aux efforts que nous avons déployés en matière d'implication, de formation et de perfectionnement du personnel, de bien-être sur le lieu de travail et à d'autres initiatives. Notre taux de roulement involontaire n'est pas indicatif, car il est faussé par les changements qu'apporte l'ouverture de la mine de Fékola en matière d'emploi : plusieurs contrats ont pris fin et d'autres sont entrés en vigueur alors que les rôles sont passés de la phase de construction à la phase opérationnelle.

Nos employés travaillant à des endroits très différents du monde, les politiques en matière de salaires et d'avantages sociaux peuvent varier dans une certaine mesure. Les salaires et avantages sociaux sont examinés au niveau régional concernant la législation, les conventions collectives et les types de contrats de travail. Les différentes opérations possèdent différents degrés d'avantages sociaux en matière d'assurance médicale, d'assurance invalidité, d'assurance vie, d'allocations de retraite et de congés parentaux. Lorsqu'elles sont disponibles sur le marché, nos opérations participent aux enquêtes locales sur les salaires à des fins de référencement et pour nous permettre de continuer d'attirer des personnes talentueuses.

GESTION DES RELATIONS AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Beaucoup de nos politiques et normes de performance, mais pas toutes, ont été étendues à notre chaîne d'approvisionnement.

Afin d'étendre davantage nos normes de performance, nous avons élaboré en 2018 un Code de conduite des sous-traitants (voir page 19) qui sera mis en vigueur en 2019. Quatre-vingt-quinze pour cent des employés de B2Gold au Mali sont employés directement, les autres travaillant en sous-traitance.

À notre mine de Fékola, le passage récent à la phase opérationnelle a nécessité une évaluation de nos nouveaux besoins en matière de main-d'œuvre. L'exploitation de Fékola fait appel à une main-d'œuvre intérimaire externe pour faciliter cette transition. Afin de gérer les risques associés à l'externalisation, l'équipe des RH de Fékola conserve son autorité sur tous les processus liés aux RH, du recrutement à la cessation d'emploi. Elle prend également part au suivi des heures et des présences, au niveau des salaires et à la vérification des paiements, aux mécanismes de dépôt de plainte et à la résolution des conflits internes, à la mise en œuvre des politiques liées à la santé et à la sécurité, à la formation et aux communications. La direction pense que cette supervision représente le meilleur moyen d'assurer l'alignement et d'atteindre les objectifs de travail convenus, tout en respectant nos normes concernant l'emploi et le lieu de travail et nos principes en matière de droits de l'homme. Nous pensons appliquer en 2019 notre Code de conduite des fournisseurs, récemment élaboré, à cet arrangement. La direction continuera de suivre cette relation contractuelle pour s'assurer qu'elle reste efficace.

La gestion de la chaîne d'approvisionnement constitue un domaine prioritaire de B2Gold, alors que nous étendons nos principes de performance à d'autres fournisseurs et que nous mettons en vigueur notre Code de conduite des fournisseurs (voir page 19).

FORMATION, ÉDUCATION ET PERFECTIONNEMENT

Notre Politique d'approche de la gestion du personnel décrit l'engagement de B2Gold visant à investir dans le personnel par le biais de formations et de perfectionnement professionnel, de gestion des performances, d'initiatives sur le lieu de travail et de possibilités de promotion professionnelle.

En 2018, B2Gold a continué d'investir dans des formations techniques, non techniques et en gestion dans toutes nos régions. Chaque région maintient des plans de perfectionnement individuel, permettant de s'assurer que les compétences sont à jour et répondent aux normes de l'entreprise et aux exigences des postes de travail. Les employés ont participé à différents programmes de formation et interventions ayant trait à leurs domaines professionnels. Certaines régions se sont concentrées sur le perfectionnement des compétences des cadres subalternes et intermédiaires, qui comprenait des formations sur l'encadrement, les relations avec les employés et des interventions sur le leadership. D'autres régions se sont concentrées sur des formations spécifiques aux compétences minières afin de répondre à leurs besoins en matière d'emploi. B2Gold utilise le mentorat, la rotation des postes et d'autres activités pour approfondir les compétences et l'expérience de certains employés clés. En plus de ce que nous avons mentionné ci-dessus, la Société a ouvert des possibilités professionnelles aux stagiaires de centres de formation professionnelle et d'autres institutions afin qu'ils gagnent de l'expérience dans leurs domaines d'étude. B2Gold a identifié un besoin d'amélioration des compétences liées au leadership du personnel d'encadrement et de direction. Des plans seront pris en considération en 2019.

Les possibilités de perfectionnement professionnel sont un aspect essentiel pour attirer et retenir des personnes talentueuses. En 2018, les RH ont commencé à suivre dans le monde entier le degré auquel nous menons les évaluations de performances et d'avancement professionnel. L'exploitation de Fékola n'a pas encore mis en place ces processus d'évaluation car elle est en exploitation depuis seulement un an. Les plans pour 2019 comprennent la conception d'un système de gestion des performances.



NOTRE PERSONNEL EN CHIFFRES MALI

DIAGRAMME 3 | Employés par genre

Femmes Hommes

2 029
EMPLOYÉS



TABLEAU 5 | Emploi local par région

Mali ^[1]

Employés locaux
95 %

Postes de cadres supérieurs^[2]
occupés par des personnes
issues de la population locale
6 %

REMARQUES

^[1] Le terme « local » se rapporte aux personnes nées dans le pays de l'exploitation ou qui ont le droit de résider légalement et indéfiniment dans ce pays.

^[2] Le terme « cadre supérieur » se rapporte aux cadres régionaux et aux chefs de service régionaux.

TABLEAU 6 | Salaires et avantages sociaux des employés

Mine	Total (milliers de \$)
Fékola	46 906



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les activités minières, de broyage et de traitement sont intrinsèquement des activités à haut risque qui ont le potentiel d'exposer les employés, travailleurs sous contrat, partenaires commerciaux et autres parties prenantes à des dangers physiques, chimiques et à d'autres risques liés à la santé et à la sécurité. La gestion efficace des risques inhérents à nos activités en matière de santé et de sécurité est essentielle afin de protéger notre main-d'œuvre et les communautés dans lesquelles nous avons des activités. Nous nous efforçons d'identifier, de comprendre et de contrôler les risques associés aux dangers professionnels, car nous pensons que tout le monde a le droit (et cela est possible pour tout le monde) de rentrer à la maison en bonne santé et en toute sécurité à la fin de chaque journée de travail.

L'année 2018 a été notre troisième année consécutive sans accident mortel à aucune de nos exploitations. Chacun de nos 5 242 employés est rentré tous les jours à la maison retrouver sa famille, l'objectif suprême d'une production sûre sans dommages corporels. Pour la deuxième année consécutive, nous avons atteint ou dépassé nos cibles de performance en matière de sécurité. De plus, nos accidents avec arrêt de travail (AAT), accidents du travail légers (ATL) et le taux de fréquence (TF) du nombre total d'accidents enregistrés (NTAE), basé sur 200 000 heures-personne, ont été les moins nombreux en 2018 depuis la fondation de notre société. Au niveau mondial, notre taux de fréquence du nombre total d'accidents déclarés (TF AAT) a été réduit de 50 %, soit de 0,47 en 2017 à 0,22 en 2018. Notre TF AAT + ATL combiné pour toutes les exploitations était de 0,28, et notre TF AAT a aussi été considérablement réduit, de 1,31 en 2017 à 0,63 en 2018.

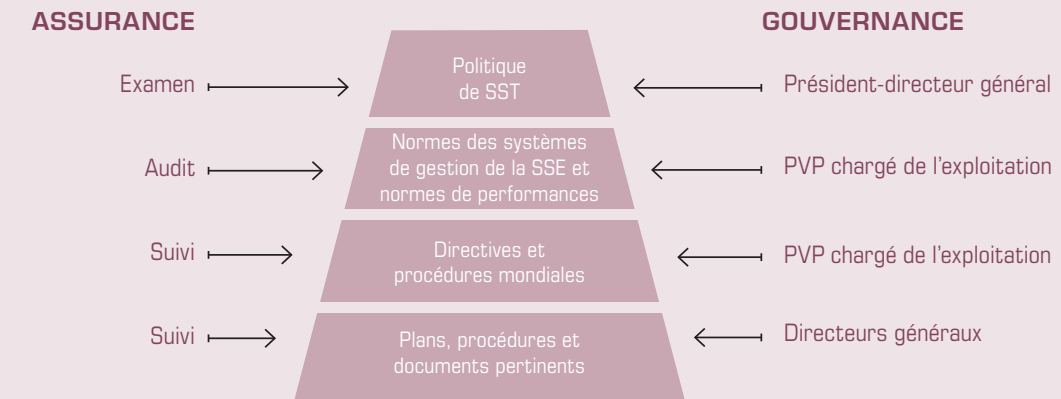
LES POINTS SAILLANTS DES PERFORMANCES DE B2GOLD EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR L'ANNÉE 2018 COMPRENNENT :

- » troisième année consécutive sans accident mortel ;
- » deuxième année consécutive de dépassement des cibles de réduction des taux d'accidents corporels, avec des taux de fréquence record dans les domaines suivants : AAT (0,22), ATL (0,06) et NTAE (0,63) ;
- » alors qu'aucune de nos exploitations n'a terminé l'année sans accident avec arrêt de travail, quatre de nos cinq exploitations ont eu au maximum quatre AAT (un à Otjikoto et à Masbate, deux à Fékola, et trois à La Libertad).

GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Nous reconnaissons qu'il nous appartient d'offrir un environnement de travail sûr pour nos employés, sous-traitants et visiteurs. Notre Politique sur la santé et la sécurité au travail (SST) exprime notre engagement envers la protection et la promotion de la sécurité, de la santé et du bien-être de nos employés, communautés et parties prenantes. Un ensemble mondial de normes, de directives et de procédures opérationnelles décrit en détails les responsabilités, contrôles obligatoires et exigences minimum de gestion de nos opérations visant à protéger les personnes.

FIGURE 4 | Gouvernance de la gestion des risques en matière de santé, de sécurité et de l'environnement



LES PRINCIPAUX COMPOSANTS DE NOTRE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT COMPRENNENT :

- » **Normes :** les risques clés associés à la SSE aux endroits où nous avons des activités sont gérés à l'aide de normes et de procédures mondiales définissant des exigences minimum obligatoires pour toute personne travaillant au nom de B2Gold.
- » **Audits :** pour veiller à ce que toutes les normes SSE soient mises en application correctement, efficacement et de manière cohérente, une équipe indépendante (experts externes indépendants) réalise des audits de site tous les ans (à savoir, en alternant tous les ans entre les Normes sur le système de gestion de la SSE et les Normes de performance en matière de SSE, ce qui permet de s'assurer que chaque site fera l'objet d'un audit indépendant concernant chaque ensemble de normes environ tous les deux ans), afin d'observer les pratiques, d'examiner les documents et les registres, et d'interroger des membres clés de la direction, des employés et des sous-traitants du site.
- » **Suivi et rapports :** nous réalisons des analyses de tendance des performances internes et des évaluations des performances et des systèmes de gestion. Il est essentiel de tirer des enseignements des enquêtes et des examens de qualité menés sur les incidents, afin d'éviter leur récurrence et de relever la barre de nos performances. Nous faisons la distinction entre les incidents à haut potentiel, appelés Blessures graves, et les Occurrences potentiellement mortelles (OPM), afin de veiller à ce que les risques et incidents importants soient gérés de manière appropriée en fonction de leur gravité. Nous communiquons les conclusions des enquêtes sur les incidents et les mesures correctives à toutes nos exploitations afin d'éviter la récurrence d'incidents liés aux OPM ; les accidents mortels sont examinés par la direction de l'exécutif et le Conseil d'administration.

Nous avons mis à jour en 2018 nos Politiques de SSE, Normes sur les systèmes de gestion et Normes de performance. Ces politiques et ces normes mises à jour incorporent les changements au sein de B2Gold qui reflètent notre maturation en tant qu'exploitant minier majeur, afin d'incorporer les améliorations et enseignements tirés des dernières années d'audit des systèmes et des performances de nos sites, et pour aligner nos exigences et contrôles en matière de SSE aux mises à jour apportées à des normes et directives internationalement acceptées. Cela comprend ISO 14001:2015, ISO 3100:2009, ISO 45001:2018, le Code international de gestion du cyanure, ICMM, l'Association canadienne des barrages, l'analyse des risques aux points critiques (HACCP), entre autres.

Un composant clé de notre gestion des risques en matière de SST est les enquêtes et examens de qualité menés sur les incidents et, en 2018, nous avons mis en place plusieurs mesures visant à améliorer nos performances dans ces domaines. Nous avons élaboré une méthodologie d'investigation normalisée des incidents et un programme de formation au niveau mondial. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, nous avons offert une formation aux responsables de la SSE de toutes les exploitations à notre conférence interne mondiale 2018 sur la santé, la sécurité et l'environnement (voir page 46). Nous avons également mis en place une Procédure d'investigation et d'établissement de rapports concernant les incidents SSE catastrophiques qui exige, en cas d'incident catastrophique (comme un accident mortel), que des mesures supplémentaires soient prises, y compris l'utilisation d'un enquêteur principal indépendant du site et la communication aux dirigeants de l'entreprise des conclusions de l'enquête et des mesures correctives visant à éviter que les incidents se reproduisent.

Une formation en techniques de sécurité est fournie à tous les employés travaillant sur le site de nos mines, et tous les visiteurs doivent suivre une séance d'initiation à la sécurité. Nos programmes de formation s'appuient sur

des compétences et des connaissances scientifiques, ce qui permet de s'assurer que tous les employés possèdent les compétences, les connaissances et l'expertise nécessaires pour réaliser leur travail de manière sûre et avisée. Les sous-traitants doivent satisfaire aux mêmes normes et exigences en matière de SSE, car tout le personnel de B2Gold et, dans de nombreux cas, les sous-traitants, adoptent directement nos systèmes et nos contrôles.

B2Gold pense que tout le monde est responsable de la sécurité au travail. En conséquence, tous les sites possèdent un Comité de sécurité et organisent régulièrement des réunions sur la sécurité afin de répondre aux besoins de leur site. Tous les sites de B2Gold possèdent des comités de sécurité représentant 100 % des employés de B2Gold. En 2018, un comité a été établi à notre mine de Fékola alors qu'elle passait de la phase de construction à une phase opérationnelle stable. Ces comités SSE prennent différentes formes afin de répondre aux exigences des juridictions dans lesquelles nous avons affaires, mais ils sont tous composés de représentants des employés, de la direction et des syndicats (lorsqu'il y en a). Cette représentation conjointe de directeurs, de superviseurs et de travailleurs dont sont composés nos comités de sécurité nous aide à nous responsabiliser les uns les autres en vue d'utiliser des pratiques supérieures en matière de santé et de sécurité, et fournit le leadership et les ressources nécessaires à la réalisation de notre conception de la sécurité.

Nous avons mis en place un système de gestion de la SSE et gérons les performances avec du personnel dédié et expérimenté dans ces domaines, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau des sites. Toutes nos exploitations ont développé davantage leur système de gestion et leurs performances se sont améliorées (comme indiqué par les conclusions d'un audit indépendant ou la réduction du taux de fréquence des accidents du travail). Un point essentiel à notre exploitation de Fékola en 2018 a été la mise en place de contrôles de la sécurité opérationnelle et le développement des capacités de l'équipe de SSE. Cela a été accompli, comme le montre la capacité de l'exploitation à maintenir de robustes performances en matière de sécurité



à la suite du départ de directeurs expatriés expérimentés après la fin de la construction.

Le Conseil d'administration de B2Gold possède un Comité SSESS. Le Comité aide le Conseil à superviser nos politiques, programmes et performances en matière de SSE et de RSE.

CONTRÔLE DES RISQUES À HAUT POTENTIEL

En 2017, nous avons introduit deux catégories d'incidents supplémentaires, Blessures graves et Occurrences potentiellement fatales, élevant le profil des événements à haut risque afin d'assurer qu'ils sont traités avec le sérieux et la préoccupation appropriés. Depuis la mi-2017 et jusqu'à la fin 2018, une évaluation des causes profondes et des tendances de ces deux classes d'incidents a révélé que la majorité des blessures graves ont affecté les mains ou les doigts (par ex., fractures ou amputations partielles ou totale de doigts), et que la majorité des occurrences potentiellement mortelles résultaient d'interactions entre des équipements lourds mobiles, des véhicules légers et/ou des employés au sol. Il s'agit de conclusions « classiques » dans la construction et l'industrie lourde, mais qui permettent quand-même de mettre en évidence les situations dans lesquelles les risques sont élevés dans nos opérations et qui nécessitent des mesures correctives. Nous avons mis en place plusieurs contrôles sur nos sites, y compris l'exclusion d'employés de certaines activités/zones (par ex., isolation supplémentaire de l'équipement, suppression des placeurs des fronts de taille instables, etc.), des formations et des campagnes de sensibilisation sur les techniques de manutention (centrées sur les blessures aux mains et aux extrémités). Ces dangers et ces risques (associés aux blessures aux mains/doigts et aux interactions entre équipement/véhicules/employés) sont importants à nos quatre exploitations et, en 2019, nous allons encourager la collaboration entre nos sites pour nous assurer que nous réduisons ces risques et que nous consolidons nos réussites en matière de SST dans toute l'organisation de B2Gold.

Pour tirer davantage d'enseignements de ces événements à haut potentiel de risque, nous avons formalisé en 2018 un système d'alerte en cas d'accident grave à l'échelle de

la société, nous permettant de communiquer rapidement et efficacement à toutes les opérations les enseignements tirés de l'enquête sur une occurrence ou un incident à haut risque s'étant produit à une de nos mines. Les sites doivent ensuite évaluer l'incident et les risques concernant leurs propres opérations et mettre en place de manière proactive des mesures correctives si des risques inacceptables sont identifiés. Ce système a été mis en service pendant la deuxième moitié de 2018 et a permis d'alerter les autres opérations concernant les activités à haut risque ou dangers potentiels avant que des incidents se produisent à d'autres opérations.

En 2019, B2Gold continuera de mettre en place des mesures de réduction des risques et incidents dans les deux domaines identifiés (blessures aux mains/doigts et interactions entre équipement/véhicules/employés). Nous continuerons également à évaluer les causes profondes des incidents à haut risque, à évaluer les tendances futures, et à mettre en place les contrôles nécessaires pour éliminer les risques à haut potentiel. Un des domaines d'amélioration sera la signalisation des incidents évités de justesse (les incidents qui n'ont pas entraîné de blessures ni de dommages mais qui avaient le potentiel de le faire). Les incidents évités de justesse peuvent indiquer un accroissement potentiel des risques et l'amélioration de la reconnaissance et de la communication de rapports sur les incidents évités de justesse peut améliorer considérablement la sécurité des travailleurs et la culture de la sécurité.

SANTÉ DU TRAVAIL

Nous assumons la responsabilité et nous nous engageons à protéger la santé et le bien-être de nos employés, sous traitants et visiteurs se trouvant sur nos sites. Nous cherchons à identifier et à gérer les risques issus de dangers physiques, chimiques et autres dangers professionnels en anticipant, identifiant, évaluant et contrôlant ces dangers et expositions présentant des risques sanitaires. Pour cela, nos sites mènent des activités et des programmes spécifiques sur la santé du travail, en fonction de l'exposition à chaque site.

AMÉLIORATIONS CONTINUE EN MATIÈRE DE SSE NOTRE CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA SSE

En juin 2018, B2Gold a tenu sa toute première conférence mondiale sur la SSE à sa mine de Masbate, aux Philippines. Nous avons rassemblé plus de 20 responsables de la SSE venant de cinq mines en exploitation (et de notre projet en développement au Burkina Faso), avec comme objectif de communiquer nos connaissances et notre expérience et d'établir des relations personnelles et professionnelles plus solides entre nos sites et le personnel de SSE. Certaines de nos pratiques principales issues de toutes nos opérations concernant la SSE ont été présentées, suivies de discussions visant à déterminer comment elles peuvent être adaptées pour améliorer nos pratiques au niveau mondial.

Les sujets couverts comprenaient notamment les enquêtes sur les incidents, l'hygiène professionnelle, la conception des terrils de roche stérile et la stabilisation des remblais, et la réhabilitation progressive. Des démonstrations de terrain sur les techniques de restauration de la couverture végétale et des exercices d'intervention en cas d'urgence ont été réalisés, et d'autres sujets ont été abordés. Les expériences gagnées serviront à notre croissance professionnelle individuelle et à accroître la capacité de nos équipes de SSE mondiales. La conférence a été soutenue à tous les niveaux de la Société, des dirigeants étant présents, montrant que les performances en matière de SSE constituent une des principales priorités de B2Gold.



Notre politique de SST et les sept Normes de performance en matière de santé du travail sont les principaux outils sur lesquels s'appuient nos efforts visant à éliminer les risques sanitaires sur le lieu de travail et les maladies professionnelles. Ces normes exigent que l'évaluation de la santé au travail, la planification et la conception soient intégrées à nos stratégies de développement de l'entreprise. B2Gold suit tous les sites pour vérifier qu'ils respectent les normes d'hygiène industrielle, y compris les réglementations sur la poussière, le contrôle du bruit et l'ergonomie. Nous faisons également la promotion du bien-être, avec par exemple des initiatives sur l'aptitude au travail, la nutrition personnelle, le VIH/

sida, la prévention de la malaria et la gestion de la fatigue. Nous avons identifié que l’astreinte musculoskelettique et la fatigue constituent les principaux risques sanitaires à nos exploitations et nous avons mis en place des programmes visant à éliminer ces risques.

Nous suivons également l’exposition professionnelle, notamment à la poussière, au bruit, aux vibrations et aux produits chimiques dangereux. Ce suivi se concentre sur les employés présentant un haut risque d’exposition ou sur les incidences élevées de maladies professionnelles. En 2018, nous avons tenu un atelier interne de renforcement des capacités à l’intention des responsables de la SST de tous nos sites en exploitation, centré sur l’évaluation et le suivi de l’hygiène professionnelle sur le lieu de travail et le contrôle et la gestion de l’exposition (voir cette page). À la suite de cette formation, plusieurs sites ont budgété l’achat d’équipement de surveillance de l’hygiène professionnelle (en 2018 ou début 2019) et notre personnel s’efforce de prendre les enseignements tirés de cette formation et de mettre en place des programmes et des mesures correctives améliorés liés à l’évaluation et au suivi de l’hygiène professionnelle.

Dans toutes nos opérations, les maladies professionnelles les plus communes ont été la perte d’audition due au bruit (22 cas) et les troubles musculosquelettiques (16 cas). Nous avons également signalé 58 cas de maladies d’origine alimentaire issues de repas préparés dans nos cantines à l’intention des employés. La majorité de ces cas venait du même incident. À la suite de l’identification de la cause de cet incident à notre site de Fékola, toutes les procédures de manipulation et de préparation des aliments ont été revues, les employés ont suivi une formation complémentaire, et un audit de suivi réalisé par des experts externes a déterminé que nous n’avions pas de lacunes importantes dans ce domaine. Aucun autre cas n’est apparu.

En 2018, nous avons mis en place des contrôles supplémentaires visant à réduire le risque de malaria pour nos employés et nous avons constaté une réduction correspondante des cas signalés parmi nos employés expatriés s’étant rendus sur des sites où la malaria est endémique. En 2018, nous avons signalé seulement neuf cas de malaria, contre 40 en 2017. Nous continuerons d’examiner les cas et d’améliorer les contrôles afin de réduire davantage ces chiffres.

PERFORMANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

L’année 2018 a été notre troisième année consécutive sans accident mortel à aucune de nos exploitations. De plus, l’année 2018 a connu le plus bas niveau historique de blessures de tous types (AAT, ATL et NTAE) pour la Société. Notre taux de fréquence mondial des AAT a connu une réduction de plus de 50 % à 0,22 (basé sur 200 000 heures-personne) ; notre taux de fréquence des AAT + ATL pour toutes nos opérations a atteint 0,28 ; notre taux de fréquence des NTAE a connu une réduction de plus de 50 % à 0,63 (tous les taux de fréquence sont basés sur 200 000 heures-personne)¹². Notre objectif suprême est d’éliminer les accidents et maladies professionnels et de réaliser une production sûre, et nous continuons d’approcher cet objectif.

Nous avons mis en place plusieurs contrôles supplémentaires sur nos exploitations en 2018 ; des améliorations qui ont été identifiées grâce à nos processus de gestion et d’évaluation des risques visant à identifier et réduire les risques de manière proactive, à nos enquêtes sur les incidents visant à déterminer les causes profondes et à proposer des mesures correctives afin d’éviter la récurrence des incidents, à notre programme d’audit de nos systèmes de gestion de la SSE par des auditeurs experts externes, ou grâce à de nombreuses autres pratiques principales de l’industrie que nous avons mises en place. Les contrôles supplémentaires comprenaient la mise à jour de nos Politiques et Normes liées à la SSE visant à nous aligner avec les changements apportés aux normes des meilleures pratiques internationales (voir page 44), la mise en œuvre de directives supplémentaires en matière de gestion des urgences et des crises (voir page 44), l’élaboration d’une méthodologie d’investigation et d’un programme de formation normalisés au niveau mondial (voir page 46), et la formalisation d’un système mondial d’alerte en cas d’accident grave. Toutes ces améliorations s’inscrivent dans le cadre de notre engagement envers l’amélioration continue de nos performances en matière de santé et de sécurité.

Nous avons introduit nos deux classes de haut potentiel de risque d’incident, Blessures graves et Occurrences potentiellement mortelles (OPM), mi-2017. Depuis la

mi-2017 jusqu’à fin 2018 (période totale de 18 mois), sur nos cinq mines en exploitation, nous avons enregistré 12 blessures graves et 23 occurrences potentiellement mortelles. Des 12 blessures graves, 11 étaient des blessures aux mains et aux doigts (par ex., fractures ou amputations partielles ou totales de doigts) et une était une fracture à un autre endroit. Seize des 23 OPM étaient dues à des interactions entre des équipements lourds mobiles, des véhicules légers et/ou des employés au sol. Les autres occurrences potentiellement mortelles étaient liées à l’isolation électrique (trois), des charges en suspension (une), le choc d’un objet (deux) et l’abattage à l’explosif (une). Ces résultats s’alignent avec les risques que nous avons identifiés dans les évaluations des risques que nous avons réalisées dans toutes nos opérations. Cependant, nous devons en faire plus dans ces domaines en vue d’éliminer ces risques de nos lieux de travail. Nous avons pu éliminer la présence d’employés dans plusieurs opérations et dans plusieurs tâches (par ex., en supprimant les placeurs des fronts de taille instables), ce qui a réduit le potentiel de risque. Nous avons mené, à nos deux mines de Fékola et d’Otkikoto, des campagnes de formation et de sensibilisation compréhensives sur les techniques de manutention, centrées sur les blessures aux mains et aux extrémités. Nous continuerons ces programmes en 2019 et nous les étendrons également à d’autres opérations.

¹² Benchmarking 2017 safety data: progress of ICMM members, www.icmm.com/safetydata-2017

TABLEAU 7 | Performances historiques en matière de sécurité (Fékola)

Mesure de sécurité	Taux de fréquence des NTAE				
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de fréquence des NTAE	nr	nr	nr	0,37	0,19
Taux de fréquence des ATL	nr	nr	nr	nr	0,04
Taux de fréquence des AAT	–	0**	0,38	0	0,08
Taux de gravité des AAT **	–	0**	22,9	0	4,32
Accidents mortels **	–	0	0	0	0
Consolidé	nr	nr	nr	1,31	0,63

REMARQUES

- » Les taux de fréquence et de gravité sont basés sur 200 000 heures-personne. De nouvelles informations ou une nouvelle classification des accidents peuvent entraîner des changements dans les données historiques.
- » Le tiret (–) indique que la période ne s’appliquait pas à ce projet, à savoir qu’aucune activité de construction importante n’a commencé à Fékola avant 2015.
- » **Les statistiques concernant Fékola commencent en février 2015.
- » nr = non rapporté

TABLEAU 8 | Statistiques de sécurité 2018

Site	Heures d’exposition	Accidents mortels	Accident avec arrêt de travail	Accidents du travail légers	Blessures avec traitement médical	Jours perdus	Taux de fréquence des AAT	Taux de gravité des AAT	Taux de fréquence des NTAE
Fékola	5 282 188	0	2	1	2	114	0,08	4,3	0,19

REMARQUES

- » Les taux de fréquence et de gravité sont basés sur 200 000 heures-personne. De nouvelles informations ou une nouvelle classification des accidents peuvent entraîner des changements dans les données historiques.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Les activités minières peuvent poser des risques SSE importants aux employés et aux communautés. L'objectif suprême du Système de gestion de la SSE de B2Gold est, pour commencer, d'éviter tous les incidents. Simultanément, B2Gold maintient un haut niveau de préparation aux situations d'urgence, avec des plans, des ressources et des formations appropriés en place visant à minimiser l'impact sur les employés, les communautés environnantes, l'environnement et les opérations, en cas de situation d'urgence.

Notre approche de la gestion des situations d'urgence s'appuie sur notre Norme de gestion des crises, des urgences et des catastrophes. Cette Norme décrit les exigences que tous nos sites doivent mettre en place pour atténuer les risques et se préparer à des situations d'urgence potentielles de manière adéquate. Nous avons identifié en 2018 la nécessité de normaliser d'autres composants de nos systèmes d'intervention en cas d'urgence et de crise. Nous avons ajouté nos Directives en matière de gestion des urgences et des crises pendant la deuxième moitié de l'année 2018. Ces Directives établissent un système de gestion des urgences et des crises à trois niveaux (intervention en cas d'urgence sur le site, gestion des urgences sur le site et gestion des crises d'entreprise), applicable à toutes nos opérations et au siège de l'entreprise, rationalisent l'activation et la chaîne de commande de nos équipes de gestion des urgences et de gestion des crises, et accroissent nos exigences concernant la formation, les exercices et les scénarios d'exercice. Chaque site travaille à la mise à jour des systèmes de gestion des crises de l'exploitation afin de répondre à nos nouvelles exigences internes et aura terminé d'ici au début de l'année 2019.

Des plans de prévention et de préparation aux situations d'urgence étaient en place sur tous nos sites en 2018. Des exercices et des simulations permettent d'évaluer la préparation aux situations d'urgence. Les visiteurs se rendant sur les sites doivent prendre part à un

« TOUTES LES INTERVENTIONS DES EIU SONT ÉVALUÉES LORS D'UN EXAMEN DU DEBRIEFING DES INCIDENTS. CES EXAMENS NOUS PERMETTENT DE NOUS ASSURER QUE NOS CAPACITÉS D'INTERVENTION D'URGENCE RÉPONDENT À NOS ATTENTES ET AUX BESOINS EN INTERVENTIONS DE HAUT NIVEAU. »

programme d'initiation à la sécurité permettant de les informer sur les consignes et mesures de sécurité à suivre pendant leur visite. De plus, B2Gold maintient des équipes d'intervention d'urgence (EIU) hautement formées sur chaque site. Les membres de ces équipes sont les premiers à intervenir en cas d'urgence sur la mine. Les EIU suivent une formation intensive (hebdomadaire, mensuelle et annuelle) assurant qu'elles sont bien préparées à intervenir en cas d'urgence, et les membres des équipes sont des experts en interventions médicales et de lutte contre les incendies, en matières dangereuses et en secours d'urgence. Nos systèmes d'intervention et notre préparation en cas d'urgence et de crise sont vérifiés par des experts externes au moins tous les deux ans, pour s'assurer que les ressources nécessaires sont en place pour intervenir de manière efficace en cas d'urgence.

Au niveau mondial, des incidents se sont produits en 2018 nécessitant des ressources d'intervention d'urgence. Toutes les interventions des EIU sont évaluées lors d'un examen du debriefing des incidents. Ces examens nous permettent de nous assurer que nos capacités d'intervention d'urgence répondent à nos attentes et aux besoins en interventions de haut niveau.



NOS COMMUNAUTÉS

ODD couverts dans cette section
1 3 5 8 15 16

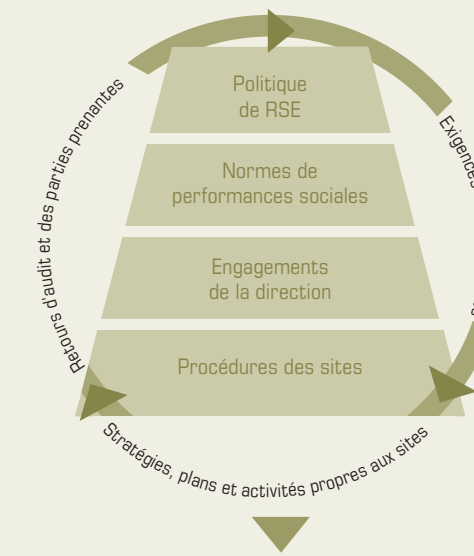


APPROCHE DE LA GESTION DES QUESTIONS SOCIALES ET DES DROITS DE L'HOMME

L'engagement du dialogue avec les parties prenantes constitue une partie essentielle de nos activités. Il permet à notre société d'identifier et de résoudre les problèmes de manière proactive, ce qui réduit les risques opérationnels et ceux pouvant porter atteinte à notre réputation. Le dialogue peut également contribuer au développement social et économique lorsque les parties prenantes s'impliquent dans l'identification et l'élaboration de programmes visant à répondre aux besoins de la communauté. B2Gold engage le dialogue ouvertement et avec respect avec les parties prenantes, afin de mieux comprendre les impacts réels et perçus, de s'assurer que l'opinion des parties prenante est prise en compte dans les décisions opérationnelles, et d'établir des relations constructives et réactives.

L'engagement de B2Gold d'avoir un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous avons des activités se reflète dans notre Politique en matière de responsabilité sociale. Nous le faisons en engageant le dialogue avec les parties prenantes, afin de bien comprendre leur point de vue et de le prendre en compte dans nos décisions, en investissant dans des projets de développement de la communauté, et en identifiant et en répondant aux risques et aux impacts négatifs. Nous mettons en œuvre ces engagements étendus à l'aide d'un ensemble de huit normes de performance spécifiques aux questions sociales sur tous les sites en exploitation (voir Figure 6). Ces normes s'appliquent à toutes nos opérations, de la prospection à la fermeture, à notre chaîne d'approvisionnement et à nos partenaires commerciaux. Alors qu'elles sont appliquées systématiquement à nos cinq mines en exploitation, leur application avec les fournisseurs, partenaires commerciaux et sur les sites de prospection est régie par l'étendue des activités en question et les risques et répercussions potentiels. Dans le cadre de notre système de gestion des performances en matière de questions sociales, nous avons entamé un audit interne de ces normes en 2018, les résultats de l'audit étant communiqués au premier vice-président (PVP) chargé de l'exploitation et aux directeurs généraux des sites. Les indicateurs associés aux résultats de l'audit seront inclus dans les critères d'évaluation des performances de nos directeurs généraux en 2019.

FIGURE 5 | Composants du système de gestion des performances en matière de questions sociales de B2Gold



NORMES DE PERFORMANCES SOCIALES DE B2GOLD

- » Implication des parties prenantes
- » Gestion des plaintes
- » Investissement dans les communautés
- » Acquisition de terres et relocalisation
- » Éléments d'origine locale
- » Droits de l'homme
- » Exploitations minières artisanales et à petite échelle
- » Bilan social

IDENTIFIER, ÉVALUER ET GÉRER LES RÉPERCUSSIONS

Les exploitations minières ont des répercussions positives et négatives sur les communautés locales. Tout au long de notre rapport, nous démontrons les effets positifs que nous avons sur les communautés locales, notamment grâce à l'emploi et aux approvisionnements, ainsi qu'aux initiatives concernant l'environnement et la communauté. Cependant, en tant que société minière responsable ayant des activités dans des pays en développement qui présentent souvent des lacunes dans la mise en application des exigences réglementaires et des attentes concernant les droits de l'homme, nous prêtons particulièrement attention aux répercussions négatives réelles et potentielles que nous pouvons avoir sur les communautés locales. Nous approchons l'identification et l'évaluation de ces risques de différentes manières.

Des études d'impact environnemental sont exigées par les organismes de réglementation, dans le cadre des processus de planification et d'obtention de permis. Ces études ont été réalisées sur tous les sites et comprennent l'opinion des parties prenantes concernant l'identification et l'évaluation des impacts socioéconomiques. Alors que les réglementations n'exigent souvent pas de prendre en compte les groupes vulnérables ou les genres, ils sont inclus dans les études d'impact environnemental réalisées à partir de 2015 sur tous les sites et dans les études commanditées par B2Gold concernant des projets importants comme la relocalisation de Fadougou au Mali.

ENGAGEMENTS ET GESTION DES DROITS DE L'HOMME

En tant que société ayant des activités dans des zones présentant des risques importants d'impact sur les droits de l'homme liés à la présence de sociétés d'extraction, nous reconnaissons que nous avons la responsabilité d'identifier nos risques et l'impact sur les droits de l'homme et nous nous efforçons de les gérer, sur tous nos sites et à l'aide de nos partenariats et relations commerciales. Notre approche est décrite dans notre Norme de performance en matière des droits de l'homme, qui s'aligne à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à d'autres lois internationales concernant les droits de l'homme, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU) et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PV). En tant que membre de l'Association minière du Canada, B2Gold s'est engagée à mettre les PV en application.

Dans le cadre de notre approche des droits de l'homme, nous prêtons une attention particulière aux répercussions et risques potentiels pour les minorités et groupes vulnérables (comme les populations autochtones, les femmes et les enfants), y compris à l'esclavage et à la traite des êtres humains.

Nous avons réalisé des études d'impact sur les droits de l'homme sur tous nos sites entre 2017 et 2018, à l'exception du site d'El Limon, dont l'étude sera réalisée en 2019. Nos études sont conformes à nos engagements concernant les droits de l'homme et s'alignent aux PDNU, aux directives de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur les entreprises multinationales et aux directives et outils d'étude d'impact sur les droits de l'homme (EIDH) (Human Rights Impact Assessment Guidance and Toolbox) préparés par l'Institut danois pour les droits de l'homme (Danish Institute for Human Rights).

Notre compréhension de ce que signifie la non violation des droits de l'homme continue d'évoluer et de se développer aux niveaux de l'entreprise et des sites. Au niveau de l'entreprise, notre équipe de RSE travaille avec notre premier vice-président chargé de l'exploitation et des experts externes en vue de mieux comprendre les implications liées à notre engagement envers différentes normes internationales, et des discussions ont lieu avec le Comité de direction et le Conseil, le cas échéant, avant d'intégrer les engagements et exigences dans les politiques, dans les normes et dans notre approche de l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme. L'année 2018 a connu un développement important, la finalisation du Code de conduite des fournisseurs (voir page 19).

Nous avons fait appel à un avocat spécialisé dans les droits de l'homme afin qu'il réalise une étude d'impact sur les droits de l'homme au Mali. Dans le cadre de cette étude, des interviews sont réalisées avec des parties prenantes internes et externes afin d'identifier les risques et les impacts sur les droits de l'homme et de comprendre comment ils ont gérés actuellement. Cette étude, y compris les recommandations visant à traiter les risques et les impacts saillants, est débattue et confirmée par les dirigeants de B2Gold, et communiquée au Comité SSESS du Conseil d'administration de B2Gold. La responsabilité de la mise en œuvre des recommandations est assumée par les directeurs de site et les progrès sont examinés dans le cadre de notre audit de performance annuel en matière de questions sociales.

La formation représente un élément fondamental de la mise en œuvre de notre approche de la gestion des droits de l'homme. Dans le cadre des études d'impact sur les droits de l'homme réalisées au Mali, les responsables concernés ont suivi une formation. Les documents de formations sur les droits de l'homme qui seront utilisés lors de l'orientation des employés afin de les sensibiliser à nos engagements et à nos pratiques de gestion des droits de l'homme sont en cours d'élaboration et seront mis en circulation dans toutes nos opérations en 2019.

« DANS LE CADRE DE NOTRE APPROCHE DES DROITS DE L'HOMME, NOUS PRÊTONS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RÉPERCUSSIONS ET RISQUES POTENTIELS POUR LES MINORITÉS ET GROUPES VULNÉRABLES (COMME LES POPULATIONS AUTOCHTONES, LES FEMMES ET LES ENFANTS), Y COMPRIS À L'ESCLAVAGE ET À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS. »

Les problèmes identifiés dans nos études d'impact sur les droits de l'homme comme ayant la plus forte probabilité de se produire et ayant le potentiel d'entraîner les impacts négatifs les plus graves sont considérés comme saillants. Lorsque nous déterminons comment gérer nos problèmes saillants afin de

réduire les risques et de traiter les impacts, nous prenons en considération la nature de notre relation avec les problèmes. Lorsque nous avons le contrôle direct des activités qui peuvent causer un impact, nous assumons la responsabilité de leur gestion directe.

Les exemples comprennent la relocalisation, les pratiques des employés internes et les pratiques des sociétés de sécurité privées. Si un problème est lié à nos activités alors que nous n'avons pas de contrôle direct (comme contribuant à des impacts potentiels par l'intermédiaire de partenariats commerciaux), nous prenons en considération l'influence que nous avons sur le partenaire commercial et nous efforçons de traiter le problème. Cela comprend par exemple les forces de sécurité publiques qui ont été affectées à la protection du périmètre de notre mine, ou les conditions de travail dans les ateliers de fabrication hors site d'un fournisseur. Il existe des problèmes concernant lesquels nous n'avons pas de relation d'affaires directes avec l'activité mais auxquels nous sommes quand-même liés, comme les activités minières artisanales ayant lieu sur notre concession sans notre consentement. Lorsque nous sommes liés à un problème saillant, nous prenons en considération l'influence que nous avons sur les parties prenantes concernées et nous collaborons avec elles pour traiter le problème. La sécurité constitue un problème saillant dans toutes les opérations. La relocalisation est un problème saillant à notre exploitation de Fékola, dont un projet de relocalisation en cours présente un potentiel de perte d'accès ou de droits à la terre, ou de perturbation des moyens de subsistance. Les activités minières artisanales ayant lieu sur notre concession de Fékola peuvent avoir des impacts négatifs sur la santé et l'environnement.

Nous collaborons dans la mesure du possible avec le gouvernement et les parties prenantes locales pour contrôler les activités minières artisanales et réduire ces impacts, mais nous n'avons pratiquement aucun contrôle en raison des capacités et de la mise en application limitées des réglementations. Vous trouverez davantage de détails sur ces problèmes saillants, notamment sur la nature des risques et les répercussions négatives s'étant produites, ainsi que sur les pratiques de gestion existantes, dans les sections correspondantes de ce rapport.

TABLEAU 9 | Formation sur les droits de l'homme

Pays	Nb d'employés (excl. sous-traitants)	Nb d'heures de formation sur les droits de l'homme	Nb d'employés formés sur les droits de l'homme	% d'employés formés sur les droits de l'homme	Nb de personnel de sécurité (incl. sous-traitants)	Nb de personnel de sécurité formé sur les droits de l'homme	% de personnel de sécurité formé sur les droits de l'homme
Mali	2 029	7	7	0,3	105	99	95

IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Un dialogue efficace avec les parties prenantes s'avère essentiel pour les performances commerciales, car il permet à une société d'identifier et de traiter les problèmes de manière proactive, ce qui réduit les risques opérationnels et ceux pouvant porter atteinte à notre réputation. Le dialogue peut également contribuer au développement social et économique lorsque les parties prenantes s'impliquent dans l'identification et l'élaboration de programmes visant à répondre aux besoins de la communauté. B2Gold engage le dialogue ouvertement et avec respect avec les parties prenantes, afin de mieux comprendre les impacts réels et perçus, de s'assurer que l'opinion des parties prenante est prise en compte dans les décisions opérationnelles, et d'établir des relations constructives et réactives. Notre Norme de performance en matière d'implication des parties prenantes s'aligne aux normes de performance en matière de questions sociales de la SFI.

Le directeur des Relations avec les communautés de chaque site assume généralement la responsabilité de la gestion du dialogue avec les parties prenantes, alors que les directeurs généraux et autres cadres supérieurs assument la responsabilité de différentes relations et activités. Les sites ont des réunions hebdomadaires, mensuelles et/ou trimestrielles afin de se communiquer les commentaires des parties prenantes, d'identifier et d'examiner les risques et problèmes sociaux, et de mettre à jour les plans d'implication des parties prenantes en conséquence.

Les parties prenantes sont identifiées en cartographiant les impacts et risques d'un projet et l'influence et les intérêts des parties prenantes à l'égard du projet. Les droits collectifs et individuels sont pris en considération, et les groupes vulnérables sont identifiés en fonction de la nature des impacts potentiels issus d'activités liées à des projets en cours ou à venir. Des plans d'implication des parties prenantes sont élaborés pour gérer nos activités d'engagement du dialogue, notamment comment communiquer les informations aux parties prenantes et comment les écouter et leur répondre. Nous engageons le dialogue à l'aide de différentes méthodes, en fonction du contexte culturel et social : réunions publiques, visites porte-à-porte, assemblées des communautés ou réunions de groupes d'intérêts. Des comités consultatifs officiels comprenant des groupes vulnérables sont en place à Fékola pour l'implication générale, la gestion des ressources naturelles, le développement de la communauté et la relocalisation.

Un domaine de préoccupation constante de B2Gold est de veiller à communiquer de manière proactive notre compréhension de nos impacts et comment ils sont gérés avec les parties prenantes. Par exemple, un suivi constant est réalisé en fonction des études d'impact et les résultats sont communiqués aux parties prenantes. Au Mali, des réunions de discussion ouverte annuelles sont organisées dans les communautés locales.

INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

Les projets miniers offrent une occasion unique d'engager le dialogue avec les communautés hôtes et de contribuer à leur développement. Dans le cadre de notre impact et de l'empreinte que nous laissons au niveau socioéconomique, un de nos objectifs est de construire des communautés durables, B2Gold jouant le rôle de catalyseur, les membres de la communauté jouant le rôle principal dans leur propre développement.

Nous pensons qu'une collaboration inclusive avec les parties prenantes locales, les gouvernements et les partenaires des ONG en vue d'identifier, de sélectionner et de mettre en œuvre des projets, est un facteur important pour que nos projets de développement des communautés réussissent. En confiant les prises de décision aux parties prenantes, nous cherchons à ce qu'elles s'approprient les projets et les résultats, à aligner davantage les efforts du gouvernement et de B2Gold, et à renforcer les capacités locales permettant de créer des communautés prospères et saines. Notre Norme de performance en matière d'investissement dans les communautés, qui s'aligne aux Normes de performance de la SFI et aux directives de l'ICMM, définit comment nous pouvons apporter des contributions durables aux communautés dans lesquelles nous avons des activités.

TABLEAU 10 | Investissement dans les communautés



Fékola
13 495⁽³⁾

REMARQUES

⁽³⁾ Comprend 11,4 millions de dollars pour les coûts de relocalisation du village de Fadougou en 2018.

La responsabilité de la gestion des budgets d'investissement dans les communautés et la mise en œuvre des projets incombe au service des Relations avec les communautés de chaque opération. B2Gold a établi au Mali un comité de gouvernance composé de parties prenantes locales, comprenant une représentation de groupes de femmes et de personnes vulnérables, qui évalue et sélectionne les projets potentiels. Les projets sont sélectionnés en fonction d'évaluations des besoins de la communauté mis à jour régulièrement. Nous cherchons à mettre en place une approche similaire sur tous les sites pour nous assurer que nos investissements sont efficaces et produisent des résultats durables.





DÉVELOPPEMENT RURAL

Réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire

La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire constitue un défi énorme en Afrique subsaharienne. La pauvreté affecte plus de 40 % de la population de 18 millions du Mali, dont la plupart vivent dans des zones rurales. D'après l'Institut national de la statistique du Mali, plus d'un quart de la population malienne est confronté à l'insécurité alimentaire.

New Rice for Africa (NERICA) et le projet Market Garden (Jardin maraîcher) de Fadougou sont deux initiatives de développement rural élaborées par B2Gold et mises en œuvre au cours des trois dernières années, en collaboration avec de petits exploitants agricoles et une association de femmes de Fadougou. Les projets sont maintenant dans leur troisième année et leurs répercussions commencent à être importantes.

Les objectifs de ces projets sont d'accroître la capacité de ces agriculteurs et maraîchers en introduisant de nouvelles techniques et variétés de produits, et de renforcer leurs capacités opérationnelles. Les participants ont reçu une formation et de l'assistance technique des Services techniques agricoles locaux de Kéniéba et du projet AFECK. (Vous trouverez davantage d'informations sur AFECK page 47.)

LE RENDEMENT DE LA PRODUCTION DE RIZ DÉPASSE LES ATTENTES

Le projet NERICA a apporté une activité de production de riz adaptée à la région. La variété de riz et les techniques agricoles ont été développées par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) qui introduit une variété de riz améliorée hybride, issue de riz africains et asiatiques, mieux adaptée à l'environnement aride de la région. Le projet a été lancé en 2016 avec six agriculteurs et un investissement initial modeste de B2Gold. En 2017, 48 agriculteurs ont rejoint le projet et 57 agriculteurs supplémentaires l'ont rejoint en 2018, la troisième année du projet. La production de riz annuelle du projet a été de 20 483 tonnes en 2016, passant à 71 873 tonnes en 2017, et dans sa troisième année, la production a été de 50 376 tonnes en 2018. Le rendement seuil de NERICA est de 2,5 t/ha et 18 agriculteurs ont dépassé ce seuil.

Bien que la disponibilité du terrain soit un problème dans la région, tous les agriculteurs participants ont utilisé leur propre terre. À la troisième année de mise en œuvre, les agriculteurs étaient en grande partie indépendants et ont acheté des graines et des consommables eux-mêmes, B2Gold fournissant l'engrais. Un programme de formation destiné aux producteurs de plants est planifié pour 2019 afin que les graines soient disponibles au niveau local.

JARDIN MARAÎCHER DE FADOUGOU

Également dans sa troisième année de mise en œuvre, le projet Fadougou Women's Market Garden (Jardin maraîcher de femmes de Fadougou) a commencé avec 16 femmes. Maintenant, vingt femmes cultivent un terrain d'un hectare. Après un soutien initial modeste offert par B2Gold, les maraîchères sont maintenant complètement indépendantes.

Le rendement du jardin maraîcher est passé de 1 986 tonnes de légumes en 2017 à 14 669 tonnes en 2018. Le revenu annuel associé des femmes est passé d'environ 3 580 \$ en 2017 à environ 21 430 \$ en 2018, un accroissement de près de 500 %. Ces niveaux de revenus permettent à 18 de ces femmes de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté (d'après l'estimation du seuil de pauvreté du PNUD au Mali).

Dans les deux projets, les bénéficiaires ont fait des contributions, en fournissant du terrain ou une contribution financière, en signe d'implication et de confiance dans les projets. La contribution de B2Gold a été de fournir une formation technique, des graines, la gestion des terres, l'équipement et un système d'irrigation.

Une partie des produits est vendue dans les villages locaux. Une partie importante des légumes est consommée par les familles des femmes : approximativement une demi-tonne de légumes a été consommée en 2017, et maintenant, 3 667 tonnes ont été consommées par les familles des femmes en 2018. La nutrition des familles locales s'améliore progressivement.

SURMONTER LES OBSTACLES

Lors des phases initiales, le scepticisme des communautés a été un des principaux obstacles à l'implication complète des participants. Les retards subis par la mise en œuvre du programme de riz en raison du manque de graines et d'engrais, et les limitations de l'approvisionnement en eau pour les jardins maraîchers, ont été des obstacles temporaires. Le manque de discipline dans le suivi de la production par les femmes et les agriculteurs a également contribué aux difficultés rencontrées en chemin.

La mine B2Gold de Fékola achète une partie importante des produits issus des jardins maraîchers des femmes. Alors que la production s'accroît, des marchés de remplacement devront être trouvés pour que cette activité économique soit durable. En dépit des obstacles et des difficultés, les résultats positifs des initiatives ont certainement confirmé le potentiel du secteur agricole dans cette zone et la possibilité d'implication de davantage de gens dans ces activités économiques.

FONDS DE BOURSES D'ÉTUDES DU MALI

Ouvrir une voie vers l'avenir

Yatandou Tembine est une des femmes bénéficiaires du Fonds de bourses d'études du Mali. Le fonds a été établi pour accorder 10 bourses d'études au Mali. Le fonds représente un investissement sur sept ans qui fournira un soutien financier aux étudiants pour couvrir leurs frais de scolarité, leurs guides d'étude, leur assurance maladie et/ou leur subsistance pendant leurs études.

L'objectif du programme est de fournir aux étudiants maliens méritants un accès à un enseignement supérieur de qualité et d'accroître leurs chances de réussite dans leurs études, ce qui les aide à trouver des emplois de professionnels et contribue au développement socioéconomique au Mali.

« Je pousse les parents et les institutions d'enseignement supérieur hôtes à soutenir nos jeunes et à leur montrer la voie de l'excellence, du mérite et de l'avenir », déclare Mohamed Diarra, directeur de B2Gold au Mali, exprimant sa satisfaction de voir cette initiative aboutir.

Pour assurer l'inclusivité et la transparence, les candidats ont été évalués par un comité de sélection comprenant des représentants des autorités du cercle de Kéniéba, des administrateurs d'école et des services techniques, des représentants de B2Gold, ainsi qu'un expert-conseil externe.

Différents facteurs ont été pris en considération lors de la procédure de filtrage, notamment les performances scolaires, le cercle de résidence, le type de qualification recherché, et les situations financières personnelles. En soutien de la Norme de performance sur la teneur en

éléments d'origine locale des questions sociales de B2Gold, les élèves du cercle de Kéniéba (la région où se trouve la mine B2Gold de Fékola) ont eu la préférence. Un nombre cible minimum d'étudiantes a été établi, et les étudiants s'orientant vers des domaines STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), comme Yatandou, ont bénéficié d'une considération particulière. Les 10 bénéficiaires comprennent cinq filles et cinq garçons ; quatre des 10 viennent du cercle de Kéniéba.

« JE SUIS DÉTERMINÉ À DEVENIR UN INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL ET J'AIMERAIS POSSÉDER MA PROPRE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION APRÈS MES ÉTUDES... AYANT HÉRITÉ DE LA BONTÉ DE MES PARENTS, J'AI TOUJOURS VOULU AIDER LES GENS DANS LE BESOIN... LEUR DONNER DU TRAVAIL ET BEAUCOUP D'AUTRES CHOSES. »

Les bénéficiaires des bourses d'études étudient maintenant dans différentes institutions d'enseignement supérieur maliennes en vue d'obtenir un diplôme dans les domaines de la médecine, de la pharmacologie, de la finance, des technologies de l'information, de l'environnement et de l'ingénierie. L'investissement de B2Gold dans l'éducation est un domaine prioritaire de notre Plan de développement des communautés au Mali.

ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE FÉKOLA

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

En 2018, B2Gold et les parties prenantes locales ont élaboré un Plan de développement des communautés (PDC) pour les 10 communautés entourant la mine de Fékola. Un groupe de travail de 46 personnes a été créé afin de guider le processus, comportant des représentations des communautés locales, des officiels locaux et régionaux, des techniciens responsables, des femmes, de la jeunesse, des mineurs artisanaux, des immigrants internes et des personnes âgées. Une enquête socioéconomique complète a été réalisée dans les villages environnants, afin d'établir des références de base permettant de suivre l'évolution des indicateurs socioéconomiques au fil du temps. Le processus participatif de discussion, de définition, de mesure et d'analyse du bien-être des communautés s'appuyait sur la structure Beyond Zero Harm Framework, élaborée par Devonshire Initiative.

Le groupe de travail s'est accordé sur l'état actuel de la santé, de l'enseignement, des moyens de subsistance, de l'infrastructure et d'autres facteurs, et à établi des objectifs et des cibles. Un comité de moindre taille est responsable de l'identification, de la sélection et de la supervision des projets communautaires qui s'alignent à ce qui précède. Les résultats de ces activités ont été formalisés dans un Plan de développement des communautés approuvé, qui sera mis en œuvre en 2019.

Le processus est en cours et sera mené au fil du temps par les leaders des communautés eux-mêmes. Une conception partagée du développement des communautés a été établie, mettant les parties prenantes des communautés aux commandes des résultats de leur propre développement.

GESTION DES PLAINTES

L'exploitation minière est une activité industrielle de grande échelle qui produit des impacts réels et perçus. Tous les sites de B2Gold ont mis en place des mécanismes de dépôt de plaintes qui reçoivent, enquêtent et répondent aux plaintes des parties prenantes des communautés. Notre objectif est d'identifier et de gérer les impacts, notamment de fournir des mesures correctives lorsque nous avons causé ou contribué à un impact négatif, et de répondre aux préoccupations rapidement, avec respect et de manière appropriée pour les coutumes locales. Des mécanismes de dépôt de plaintes efficaces nous aident à gérer nos impacts et à répondre aux perceptions. Notre Norme de performance en matière de gestion des plaintes s'aligne aux Normes de performance de la SFI et aux critères d'efficacité des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La responsabilité de la gestion des plaintes est assumée par le service des Relations avec les communautés de chaque région, qui dépend du directeur général, et fait appel à d'autres services dans l'investigation et la gestion des plaintes. Au Mali, le mécanisme de dépôt de plainte comprend un processus d'appel dans lequel la plainte est examinée avec des officiels locaux lorsqu'un plaignant n'est pas satisfait de la réponse initiale de B2Gold. En plus de l'audit annuel de notre Norme de performance en matière de gestion des plaintes, les sites cherchent également à obtenir l'opinion des parties prenantes sur notre gestion des plaintes. Au Mali, ces examens ont mené à des efforts supplémentaires visant à ce que les personnes concernées prennent conscience du mécanisme et de son fonctionnement.

La majorité des plaintes au Mali est liée à la relocalisation du village de Fadougou et constitue de faibles risques.

Des migrations internes importantes induites par le projet ont été

constatées au village de Fadougou, situé à proximité de la mine de Fékola au Mali. En dépit du fait que B2Gold avait précédemment amélioré la production d'eau propre en réparant des trous de forage ou en en forant de nouveaux, une plainte a été déposée en 2018 par des résidents de Fadougou concernant les besoins croissants en eau. Nous avons répondu en forant un nouveau trou afin de répondre aux besoins croissants du village. Cette plainte nous a incités à examiner si les trous de forage existants étaient suffisants dans les autres villages environnants, compte tenu de la croissance de la population. À la suite de cette évaluation, 14 nouveaux trous ont été forés en 2018, nous permettant d'éviter de manière proactive de recevoir des plaintes des communautés.

TABLEAU 11 | Plaintes

Pays	Déposées en 2018	Traitées et résolues en 2018	Déposées avant et résolues en 2018
Mali	246	185	12



SÉCURITÉ

Dans le secteur minier, la gestion de la sécurité prend en compte les risques potentiels encourus par les employés, les installations et les biens, tout en veillant à respecter les droits de l'homme. B2Gold possède des opérations dans des pays et à des endroits présentant des risques importants pour la sécurité et venant de nombreuses sources. En tant que membre de l'AMC, B2Gold s'est engagée à mettre en œuvre les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH) sur ses sites et fournira un rapport annuel sur ses progrès par l'intermédiaire de l'AMC. Des évaluations des risques conformes aux PVSDH ont été réalisées par un expert-conseil tiers en collaboration avec nos services de sécurité de Fékola dans le cadre de l'étude d'impact sur les droits de l'homme réalisée en 2017.

Des contrats avec des sociétés de sécurité privées sont en place à notre bureau de Bamako au Mali. Le personnel de sécurité employé directement au Mali dépend du directeur général et de notre premier vice-président chargé de l'exploitation, par l'intermédiaire du responsable de la sécurité. B2Gold a passé un accord avec le gouvernement du Mali pour qu'il assure la présence de forces de sécurité publiques dans les communautés voisines de notre mine.

Les risques sont identifiés par le service de Sécurité de chaque site à l'aide d'évaluations régulières des menaces, de réunions avec le service des Relations avec les communautés, les parties prenantes et les services de sécurité publics locaux, les PVSDH et des évaluations des risques annuelles, la surveillance et des patrouilles, et les mécanismes de dépôt de plainte des communautés. La sécurité constitue un problème saillant dans toutes les opérations. Le tableau 14 montre les risques sécuritaires encourus par B2Gold et les communautés locales.

Les risques varient sur tous les sites et comprennent notamment des troubles sociaux et politiques, des manifestations contre les mines et des activités criminelles. Au Mali, certains risques sont liés au terrorisme. À Fékola, les risques liés à la sécurité publique comprennent les conflits potentiels pouvant survenir lors de la relocalisation de mineurs artisanaux de leurs concessions ou de la réinstallation d'occupants à la suite de l'acquisition de terres, et la supervision convenable de l'équipement ou des fonds transférés aux services de sécurité publics en vue d'éviter leur mésusage.

Fékola se coordonne régulièrement avec les forces de sécurité publiques et d'autres sociétés minières actives dans la région, et a mis en place un système de gestion de la sécurité qui s'aligne aux normes ISO 18788, ANSI/ASIS PSC.1-2012 et aux PVSDH. La formation continue et les évaluations des risques s'alignent aux PVSDH et les contrats avec les sociétés de sécurité privées comprennent des clauses concernant les droits de l'homme. Les attentes de B2Gold concernant les PVSDH ont été communiquées aux autorités concernées et au personnel de la sécurité publique avant le déploiement des forces de sécurité publique sur une concession de prospection du Mali visant à en expulser des mineurs artisanaux au premier trimestre 2018. Grâce à un dialogue continu avec les mineurs artisanaux, les autorités locales et les forces de sécurité publiques, les mineurs ont quitté la zone avant la date limite établie, ce qui a évité un conflit.

Le service de Sécurité de Fékola a suivi les recommandations de l'étude d'impact sur les droits de l'homme réalisée en 2017 en incorporant des informations sur la sécurité et les droits de l'homme dans la formation continue et le système de gestion de la sécurité du site. Nous avons des contacts réguliers avec le détachement de gendarmerie stationné à côté de la mine et avec les officiels chargés de la sécurité publique régionale. Ces contacts visent à discuter de l'approche de la sécurité publique concernant des problèmes de sécurité potentiels liés à la mine et à renforcer l'engagement commun de B2Gold et des services de sécurité publics d'éviter l'emploi de la force.

« EN TANT QUE MEMBRE DE L'AMC, B2GOLD S'EST ENGAGÉE À METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES VOLONTAIRES SUR LA SÉCURITÉ ET LES DROITS DE L'HOMME (PVSDH) SUR SES SITES ET FOURNIRA UN RAPPORT ANNUEL SUR SES PROGRÈS PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'AMC. »

TABLEAU 12 | Risques sécuritaires encourus par B2Gold et/ou les communautés locales au Mali

Terrorisme	✓
Troubles politiques	✓
Activités criminelles	✓
Troubles sociaux	✓
Manifestions contre les mines	×
Braconnage	×
Conflit avec des exploitations minières artisanales et à petite échelle	✓
Conflit sur l'accès aux terres	✓

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE ET À PETITE ÉCHELLE

Le terme « exploitation minière artisanale et à petite échelle » (EMAPE) se rapporte aux activités minières officielles ou non qui se caractérisent par une faible intensité de capital et une grande intensité de main-d'œuvre, et des méthodes de prospection, d'extraction et de traitement relativement simples. On estime que plus de 100 millions¹³ de personnes dans le monde dépendent de ce secteur pour gagner leur vie, principalement dans les régions en développement.

Alors que B2Gold reconnaît l'EMAPE comme un moyen de subsistance important, la présence d'EMAPE autour de nos mines et sur nos concessions de prospection du Mali entraîne des risques et des répercussions. Ils comprennent des conflits liés à l'accès aux terres des EMAPE, ou à des intrusions dans l'objet de créer des EMAPE ou de récupération de minerai, à l'augmentation des crimes et de la corruption dans les communautés locales, à la perte de moyens de subsistance à la suite du déplacement de mineurs artisanaux, à la présence de travail forcé et de travail des enfants, et à une responsabilité potentielle concernant les répercussions sur l'emploi, l'environnement, la santé et la sécurité. L'absence de réglementations efficaces concernant les EMAPE et de leur mise en vigueur par les autorités accroît ces risques. Les EMAPE constituent un problème saillant

¹³ Working Together – How large-scale mining can engage with artisanal and small-scale miners, publié par l'ICMM et la SFI sur les EMAPE.

pour B2Gold, en raison des conflits potentiels pouvant survenir entre les mineurs artisanaux et les services de sécurité privés et publics, des impacts potentiels sur les moyens de subsistance de la population, et de la probabilité d'impacts négatifs sur l'environnement.

Notre approche stratégique concernant les EMAPE est de rechercher et de maintenir une coexistence pacifique, d'équilibrer la protection de nos opérations et le droit aux moyens de subsistance des mineurs artisanaux et à petite échelle. Notre Norme de performance en matière d'exploitation minière artisanale et à petite échelle décrit comment nous allons gérer les relations et interactions avec les acteurs des EMAPE, dans l'objectif de protéger nos employés et nos propriétés, de conserver nos permis d'exploitation et de soutenir l'ensemble des avantages que nous apportons aux communautés. La gestion des EMAPE est habituellement supervisée par un cadre supérieur, avec le soutien des services des Relations avec les communautés, de Sécurité, de l'Exploitation et de la Prospection.

Notre approche de la coexistence avec les EMAPE dépend du contexte de chaque site, notamment de la dynamique politique et sociale, de la présence et des capacités des autorités de réglementation, et de la nature des risques. Les pratiques de gestion sont décrites ci-dessous.

- » Coordonner les services des Relations avec les communautés, de l'exploitation, de la Prospection et de Sécurité pour gérer les risques.
- » Établir des protocoles de sécurité sur l'accès aux terres et les communiquer aux parties prenantes locales.
- » Réaliser un suivi régulier et établir des rapports sur les activités des EMAPE et leurs impacts environnementaux.
- » Engager le dialogue avec les parties prenantes et autorités locales et nationales afin de réduire les risques et d'établir l'accès aux terres et des contrôles des EMAPE.
- » Soutenir des projets visant à trouver des moyens de subsistance de remplacement, notamment pour les mineurs artisanaux déplacés en raison de l'acquisition de terres.
- » Réaliser des évaluations des risques régulières et mettre à jour les plans d'action.

GÉRER LES INTRUSIONS DES EMAPE

APPLIQUER LES PRINCIPES VOLONTAIRES (PV)

Début 2018, un petit nombre de mineurs artisanaux a démarré des activités sur une concession de prospection pour laquelle nous avons un permis près de Fékola. Une fois détectés et à la suite d'un dialogue avec des représentants de B2Gold, ils ont quitté le site. Quelques jours plus tard, le groupe est revenu et le nombre de ses membres s'est rapidement accru pour atteindre environ 1 400 membres. Après deux mois de dialogue et de négociations, les mineurs ont refusé de partir et ont empêché le personnel de B2Gold de surveiller le site. La Société a demandé officiellement au gouvernement d'intervenir et une force de sécurité publique a été déployée à proximité.

B2Gold avait précédemment engagé le dialogue avec les autorités et les forces de sécurité publiques afin de communiquer l'engagement de l'entreprise à respecter les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, et les principes communs identifiés visant à éviter l'emploi de la force et concernant la nécessité d'un dialogue. Un calendrier a été établi et communiqué aux mineurs artisanaux exigeant leur départ. Avant l'arrivée des forces publiques dans la zone, la plupart des mineurs étaient partis sans incidents et la confrontation avait été évitée.

RELOCALISATION

Le terme « relocalisation » se rapporte à un déplacement soit physique soit économique (à savoir, perte d'accès aux sources de revenus ou perte de moyens de subsistance) dû aux exigences d'un projet concernant des terres.

Les relocalisations sont des opérations complexes qui nécessitent de prendre en compte des facteurs et impacts culturels, sociaux et économiques. La bonne compréhension des parties prenantes affectées et leur participation tout au long du processus peuvent contribuer à obtenir des résultats positifs pour le bien-être des communautés, y compris des possibilités socioéconomiques. La relocalisation est un problème saillant à notre exploitation de Fékola, dont un projet de relocalisation en cours présente un potentiel de perte d'accès ou de droits à la terre, ou de perturbation des moyens de subsistance.

Notre Norme de performance en matière d'acquisition de terres et de relocalisation comprend des engagements visant à éviter ou à minimiser la nécessité des relocalisations et à atténuer les impacts négatifs d'un déplacement économique ou physique lorsqu'une relocalisation est nécessaire. Les groupes vulnérables sont identifiés pendant la phase d'évaluation et des plans sont élaborés pour traiter les impacts affectant des ménages ou individus spécifiques. La relocalisation est généralement gérée par nos services des Relations avec les communautés, en coordination avec les services de Conformité, de l'exploitation et la direction générale.

FADOGOU
(FÉKOLA), MALI



Le village de Fadougou est adjacent à la principale fosse de Fékola. Bien que la relocalisation du village n'ait pas constitué une condition du permis de construction de la mine, les engagements importants que nous avons pris avec le gouvernement et les parties prenantes des communautés nous ont menés à décider de réaliser le projet de relocalisation. Cette décision a été prise en raison de la proximité du village avec le site minier, du potentiel de risques sociaux et de l'occasion qu'elle présentait d'améliorer le bien-être de la communauté. Un Plan d'action sur la relocalisation (PAR) et une étude d'impact socio-environnemental (EISE) spécifique à la relocalisation ont été réalisés, conformément aux meilleures pratiques internationales, et approuvés par les autorités nationales.

Les répercussions identifiées par l'EISE et le PAR comprennent des impacts potentiels sur l'utilisation des terres et des conflits intercommunautaires : ces impacts sont gérés dans le cadre de la mise en œuvre

de la Convention locale sur la gestion des ressources naturelles, qui établit des règlements administratifs concernant l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles. Des comités ont été établis et formalisés dans les villages et la région afin de traiter les conflits pouvant survenir. Le dialogue entre les communautés et les responsables de la mise en œuvre de la Convention locale sera intensifié en 2019, avant la relocalisation physique des ménages au nouveau village de Fadougou. De plus, des projets communautaires conjoints sont planifiés, dont les communautés avoisinantes bénéficieront en commun.

De 2015 à 2017, des activités de collecte de données de référence, d'évaluation, de planification, d'implication et de consultation ont eu lieu, y compris, entre autres, des études socioéconomiques et de biens, la détermination du lieu et de la conception des habitations, ainsi que la validation du cadre d'indemnisation. Les activités et décisions clés ont fait l'objet de discussions et d'accords au sein du comité composé de diverses parties prenantes établi pour éclairer le processus de planification avec la représentation de divers groupes de parties prenantes. Ces parties prenantes comprennent les habitants du village d'origine, la jeunesse, les femmes et les immigrés internes, avec le soutien et la participation des autorités locales.

En 2018, les activités en cours comprenaient la construction du village, la présentation des accords d'indemnisation aux ménages, des activités de consultation sur les indemnités et la planification de la relocalisation physique, la résolution de plaintes liées à la relocalisation, l'obtention de permis d'accès aux terres, le droit au maintien dans les lieux et la planification urbaine, et le rétablissement des moyens de subsistance. La construction du village sera terminée en janvier 2019. Les indemnités et la relocalisation physique sont prévues respectivement au premier et deuxième trimestres 2019.

TABLEAU 13 | Relocalisation réalisée en 2018

Mine	Sites de relocalisation	Ménages relocalisés (Ménages en attente)	Personnes relocalisées (Personnes en attente)	Commentaires
FÉKOLA	Fadougou	0 (913)	0 (3 272)	La construction s'est poursuivie en 2018, pour se terminer en janvier 2019. La signature des accords d'indemnisation a commencé en décembre 2018 ; les indemnités commenceront en janvier 2019. Les résidents déménageront dans les nouveaux foyers tout au long de l'année 2019.





LAISSER UNE EMPREINTE DURABLE

CONSTRUCTION DU NOUVEAU FADOGOU

La relocalisation d'une communauté est une opération sensible. Dans le cadre de ce processus, le rétablissement ou le développement des moyens de subsistance détermine souvent si la relocalisation ouvre la possibilité de renforcer les communautés et de laisser une empreinte durable.

Le village d'origine de Fadougou est adjacent à la principale fosse de Fékola. Bien que la relocalisation du village n'ait pas constitué une condition du permis de construction de la mine, B2Gold était préoccupée par les risques potentiels encourus par les résidents en termes de santé, de sécurité et de bien-être, en raison de la proximité du village avec le site minier. À la suite de dialogues avec les autorités locales et régionales, B2Gold a proposé un programme de relocalisation s'appuyant sur la loi nationale, le contexte culturel, des normes internationales et les meilleures pratiques de l'industrie.

Le nouveau Fadougou constitue un investissement majeur comprenant le développement de plus de 700 structures. Les habitations seront équipées d'un éclairage solaire et de latrines. L'infrastructure de soutien comprend 28 km de routes, quatre pompes à eau solaires, deux pompes à bras et un réseau d'alimentation en eau de 7 km de longueur fournissant des points d'eau à tous les ménages. Les bâtiments publics comprennent une mosquée (avec madrasa), une école avec neuf salles de classe, une clinique et une maternité. D'autres zones sociales, comprenant un terrain de jeu et un marché, sont intégrées à la nouvelle communauté. La construction a commencé fin 2017 et se terminera début 2019. La phase de déménagement des membres de la communauté de Fadougou dans leurs nouvelles habitations devrait commencer au deuxième trimestre 2019.

B2Gold a monté l'équipe de construction du nouveau Fadougou, qui comprenait la formation et l'embauche de personnes issues de la communauté qui allait être relocalisée. L'équipe était constituée de 365 personnes qui ont été formées dans le cadre du projet AFECK (voir page 35). Quatre-vingt-cinq pour cent du personnel de construction a été recruté dans les communautés environnantes.

Dès le début, B2Gold a voulu s'assurer que cette activité produirait des avantages durables : « Nous voulions nous assurer que, lorsque la construction se terminerait, nous ne laisserions pas tomber un groupe de gens découragés mais possédant des aptitudes techniques », déclare Ben Scott, directeur du projet de construction de la relocalisation de Fadougou. « Nous avons conçu un programme de mentorat destiné aux entrepreneurs potentiels issus de l'équipe de construction, visant à les aider à démarrer une entreprise, puis à les retenir en tant que sous-traitants pour leur donner une expérience commerciale. »

B2Gold a sélectionné des personnes compétentes de l'équipe de construction qui possédaient également une éthique de travail robuste et qui voulaient vraiment diriger leur propre entreprise. Nous avons offert à ces personnes des conseils et notre soutien pour enregistrer trois petites sociétés. Les membres des petites sociétés ont voté pour élire leur président, déterminer comment diviser les bénéfices, et ont investi une partie de leurs propres fonds dans leur entreprise.

Les trois nouvelles entités commerciales ont reçu notre soutien et ont prospéré au-delà de nos attentes. Déterminées à démontrer leurs aptitudes, elles ont produit des habitations de haute qualité à un rythme record. Les membres de l'équipe se sont soutenus les uns les autres pour apprendre de nouveaux métiers et entreprendre des tâches hors de leur domaine, devenant par là-même des artisans complets et compétents.

« LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SE SONT SOUTENUS LES UNS LES AUTRES POUR APPRENDRE DE NOUVEAUX MÉTIERS ET ENTREPRENDRE DES TÂCHES HORS DE LEUR DOMAINE, DEVENANT PAR LÀ-MÊME DES ARTISANS COMPLETS ET COMPÉTENTS »

Pour compléter leurs aptitudes techniques, les petites entreprises sous-traitantes vont maintenant recevoir une formation complémentaire en marketing, sur la soumission d'offres, la gestion des bénéfices, l'investissement en capital et l'analyse du cycle de vie de l'équipement. B2Gold collabore avec AFECK sur l'élaboration d'un cours d'entrepreneuriat axé sur la consolidation de ces aptitudes. Le responsable de la teneur en éléments d'origine locale de B2Gold guidera les autres candidats voulant recevoir un soutien aux petites entreprises semblable.

Les étapes suivantes pour ces trois petites entreprises seront les plus difficiles. Alors que la construction du nouveau Fadougou se termine, elles devront trouver toutes seules du travail. Un marché existe dans la région, alors que le nouveau Fadougou et d'autres activités économiques de la région ont accru la demande en services de construction. B2Gold suivra leur réussite.

PLANIFICATION DE LA FERMETURE DE LA MINE

La fermeture responsable et la gestion des propriétés restantes représentent une partie importante de l'engagement que nous avons pris de conserver l'environnement à long terme dans les zones dans lesquelles nous avons des activités. De plus, la transition suivant la fermeture de la mine pourrait potentiellement entraîner des difficultés socioéconomiques importantes dans les communautés se trouvant aux alentours de la mine. B2Gold utilise une approche multidisciplinaire intégrée de la fermeture des mines et de la transition, en ayant pleinement conscience de la nécessité de prendre en compte les changements sociaux et environnementaux qui se produiront. Une fermeture de mine réalisée correctement peut minimiser considérablement les risques et les obligations, réduire la nécessité de gérer la propriété à perpétuité, et transformer le terrain d'un site minier à une ressource terrestre stable soutenant de nombreuses utilisations pour les communautés avoisinantes.

Notre approche de la remise en état responsable de nos sites s'appuie sur notre Norme de performance en matière de fermeture et de remise en état, qui établit les exigences minimum de planification, de gestion et de surveillance proactives des obligations environnementales à long terme associées à nos sites. De plus, notre Norme de performance en matière de bilan social et notre Boîte à outils de ressources humaines pour fermeture de mine nous permettent de nous assurer que nous examinons tous les impacts socioéconomiques de la fermeture. Ces exigences demandent à tous les sites d'élaborer et de maintenir une stratégie de fermeture et de post-fermeture. Les stratégies englobent les évaluations des risques environnementaux et socioéconomiques, les plans d'implication des parties prenantes, les plans de développement des communautés, et les plans de remise en état progressive et de fermeture et de remise en état après fermeture qui sont intégrés dans le processus de planification de la mine.

Nous mettons à jour l'estimation de nos obligations environnementales après fermeture de chacun de nos sites tous les ans. De plus, certaines juridictions

exigent que les sociétés minières déposent une garantie financière correspondant aux coûts partiels ou totaux restants associés à la remise en état des mines et à la protection à long terme de l'environnement. Ces exigences sont actuellement en vigueur au Mali, concernant notre exploitation de Fékola. Nous avons passé un accord avec le gouvernement malien en vue d'alimenter un compte de garantie bloqué en fonction de la production (à savoir, par tonne de matériau traité), qui sera accompagné d'un contrat de dépôt entre les mains d'un tiers établissant comment et quand les fonds pourront être utilisés ou débloqués en fonction de l'évolution de la remise en état et des obligations environnementales.

En 2018, des Plans de remise en état et de fermeture de mine applicables à toutes les mines étaient en place à chacune de nos mines en exploitation. Les activités de remise en état de Fékola ont progressé en 2018, comprenant le refoulement initial et des essais de remise en végétation des remblais terminés sur les bassins de stockage de roche stérile. Ces essais sont une étape préalable du processus de développement de designs spécifiques au site, de pratiques de construction/mise en œuvre, et de critères de réussite

de fermeture qui continueront d'évoluer pendant toute la durée d'exploitation de la mine.

Un Plan de fermeture préliminaire et de remise en état de la mine est en place à notre mine de Fékola au Mali, élaboré dans le cadre de l'étude d'impact socio-environnemental, qui identifie la nécessité d'une planification du bilan social à l'avenir, ce qui est approprié compte tenu de la phase d'exploitation actuelle de la mine. La planification des impacts sociaux de la fermeture deviendra plus détaillée à mesure que nous approcherons de la fin de l'exploitation de la mine, avec des consultations constantes avec les parties prenantes, son intégration aux RH, la gestion des risques sociaux, et des stratégies de développement des communautés.

L'objectif de B2Gold est d'intégrer au fil du temps des plans de fermeture sur chaque site, traitant des facteurs liés à l'environnement, aux questions socioéconomiques, à la réglementation, aux RH, à l'infrastructure, à l'utilisation des terres, à la santé et à la sécurité, et à la gouvernance. B2Gold prend la responsabilité de veiller à ce que notre empreinte ouvre des possibilités aux générations à venir.



TSX BTO
NYSE AMERICAN BTG
NSX B2G



www.b2gold.com